Montpellier

Votre ville

N° 93 - NOVEMBRE-DECEMBRE 1986

M

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Montpellier: un coeur d'athlète.

Montpellier, c'est sport. Deux nouveaux gymnases, un stade d'athlétisme ultra-moderne, de nouvelles salles d'escrime aux Arceaux, un projet de court central de tennis à Grammont, le doublement des subventions pour tous les clubs... Ces derniers mois témoignent du souffle de la cité. L'événement aussi est venu au rendez-vous avec la coupe Davis et le championnat du monde de volley.

A l'heure d'un premier bilan, 1986 année de la jeunesse et du sport a bien tenu toutes ses promesses.



Gymnase Henri Ferrari.

Gymnase Louis Nègre.

Stade d'athlétisme.

SOMMAIRE



DE L'ANNÉE DU SPORT ET DE LA JEUNESSE (1986) A L'ANNÉE SOCIALE (1987)

APRÈS 1985, l'année du Millénaire, l'année 1986 qui s'achève a été placée dans notre ville sous le signe de la jeunesse et du sport. Un bilan définitif en sera établi début janvier lors de la grande nuit des Guilhems du Sport désormais traditionnelle.

Ce bilan peut déjà être esquissé.

Renforcement du sport de masse avec le doublement de l'aide financière de la Ville à tous les clubs sportifs à titre exceptionnel. Ainsi de 1976 à 1986, l'aide de la Ville aux clubs sportifs est passée de 17 millions de centimes à 1 milliard de centimes.

Place aux Sports, développée et animée par l'Adjoint aux Sports, Christian Bénézis, connaît un très grand succès. Désormais, plus de 40 000 Montpelliérains de tous âges avec la fougue de la jeunesse ou le dynamisme de l'Age d'Or participent régulièrement aux activités de Place aux Sports. Et ceci en toute sécurité grâce au Centre d'Evaluation de la Condition Physique et Sportive où des consultations médicales gratuites sont données par des médecins libéraux.

LE RENFORCEMENT DES GRANDS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

L'année 1986 a vu aussi se renforcer les grands équipements sportifs de la ville : base de voile au Lac des Garrigues à la Paillade, nouveau Centre d'Escrime au gymnase des Arceaux, ouverture du gymnase Ferrari au Stade Claude Béal à la Rauze, ouverture du gymnase Louis Nègre à Las Cazes pour le quartier et la gymnastique, rénovation complète du Palais des Sports, construction d'un stade d'athlétisme au centre ville près de l'Ecole Normale. Ce stade sera terminé et inauguré début 1987.

Cet effort se poursuivra en 1987 et 1988 avec une nouvelle piscine au Nord de la Ville, des courts de tennis pour les matchs de niveau international à Grammont, un gymnase omni-sports à la Chamberte - Paul Valéry - Pas du Loup, un gymnase pour le quartier et le basket-ball à la Paillade Nord - Les Tritons -.

Des études sont lancées pour la construction en 1989, 1992, d'un nouveau Palais des Sports de 8 à 10 000 places. Il en va de même pour un stade de football de 20 000 à 30 000 places.

1986 : MONTPELLIER ACCUEILLE LES GRANDES MANIFESTATIONS SPORTIVES

1986 a aussi été à Montpellier l'année des grandes manifestations sportives : ouverture en mondovision des championnats du monde de volley-ball, finale de la coupe Davis Européenne de tennis, championnat de France de boule lyonnaise, etc... Une telle bonne habitude continuera dans l'avenir.

Début janvier, la nuit des Guilhems permettra de sélectionner tous les grands sportifs de l'année symbolisés par des joueurs comme Blin, le héros du volley-ball, ou les alpinistes qui vont affronter le Broad-Peak au Pakistan dans la chaine d'Himalaya, ou encore des associations telle la FOL-UFOLEP qui ouvrira avec la Ville au printemps 1987, 5 courts de tennis au bord du Lac des Garrigues à la Paillade.

L'année nouvelle nous fera changer de millésime mais le sport comme la jeunesse resteront prioritaires à Montpellier dans les années à venir.

1987 : L'ANNÉE SOCIALE

1987 : ce sera pour la Ville l'année sociale. Une Ville c'est d'abord une solidarité, une idée commune, une fraternité. Un tel projet passe par de multiples applications. Le but de l'année sociale, ce sera de mettre en avant les grands axes de cette solidarité.

- Politique des transports tant pour les scolaires que pour les handicapés, les jeunes, les chômeurs ou les personnes âgées (gratuité pour le plus de 65 ans).

- Politique du logement social avec un développement qui couvre toute la ville : finition de la Paillade, quartier du Val de Croze, quartier de Tournezy, opération à Celleneuve, Richemont, les Bouissettes, Antigone, au Nord le nouveau quartier des Beaux-Arts à la place des anciens Abattoirs.

- Politique de solidarité menée par le Centre Municipal d'Action Sociale : clubs du 3e Age, résidences-foyers, télé-alarme, sécurité des personnes âgées, animation de l'Age d'Or (voyages, spectacles, conférences) portage des repas à domicile, service de rénovation des logements, service de l'aide à domicile.

Toutes ces opérations sont animées par Michel Belorgeot.

UNE POLITIQUE SOCIALE DE POINTE DANS LE DOMAINE SCOLAIRE, DES CRÈCHES ET DES HALTES-GARDERIES

Dans le domaine scolaire, il s'agit au-delà de la construction des écoles nouvelles (La Rauze, Vert-Bois, etc...) de rénover le parc des préfabriqués qui avaient été installés trop souvent autrefois.

1987 sera donc l'année de la reconstruction du Jeu de Mail et de sa dernière école maternelle, la construction de la nouvelle école Antigone et la finition des Aiguerelles.

Ensuite cette politique sociale dans le domaine scolaire continuera par la rénovation des Ecoles des Près d'Arènes et du Lantissargues.

La politique sociale du scolaire c'est aussi les restaurants scolaires et leur tarification sociale, l'accueil dans les écoles et sa tarification adaptée, la gratuité des transports pour les élèves du primaire dans le cadre du tiers temps pédagogique.

La politique sociale des crèches et haltes garderies sera prioritaire.

Pour les crèches : augmentation des crèches maternelles, ouverture de la nouvelle crèche pour les quartiers Nord Agropolis près du Zoo Lunaret puis de la crèche du quartier Lemasson Tastavin. Pour accentuer notre action, nous avons signé un contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales qui prévoit la création d'un peu moins de 700 places nouvelles de crèches.

Les haltes garderies ont été portées d'une en 1977 à 8 en 1987 avec la nouvelle halte garderie à venir, celle de la Pompignane, près de l'école du Lez.

La Ville soutient aussi, en fournissant des locaux et des subventions les initiatives parentales tant pour les crèches que pour les haltes garderies dans le cadre de la coordination assurée par Madame Zannetacci.

L'ANNÉE SOCIALE C'EST AUSSI LA LUTTE POUR L'EMPLOI

La politique sociale a enfin un point d'orgue : la politique de l'emploi. Si le chômage reste encore trop important et trop présent, Montpellier est cependant la Ville du Sud de la France qui a créé le plus d'emplois depuis ces dernières années comme en témoignent les résultats officiels du recensement de 1982.

Pour les jeunes à la recherche d'un emploi et les chômeurs, cet effort sera poursuivi massivement.

Il passe par toute l'action de Montpellier L.R. Technopole, par le Corum qui permettra le développement des métiers du tourisme et de l'hôtellerie, par le développement des zones industrielles, des parcs d'activités, etc...

Nous aurons l'occasion de détailler ces points essentiels dans les mois à venir.

1987, L'ANNÉE DU SOUVENIR POUR LES FRANÇAIS D'ALGÉRIE ET D'OUTRE-MER

1987, ce sera aussi l'année des Français d'Algérie et d'Outre-Mer. Vingt-cinq ans après le drame qui vit le départ d'un million de personnes de leur terre natale où dorment leurs morts, il est temps de se souvenir, de faire le point. Un premier rendez-vous est fixé à la veille de Noël 1986 pour l'inauguration de la Maison des Rapatriés près de la Maison Pour Tous Albert Camus au quartier Lemasson - Mas Drevon - Pedro de Luna.

Tout au long de l'année 1987, sous la responsabilité de Gilbert Roseau, réunions, colloques et conférences approfondiront le rôle joué par les Français d'Algérie, de Tunisie et du Maroc à Montpellier : leur large participation à l'innovation et à la modernisation du commerce, de l'industrie (PMI-PME), de l'agriculture, apports culturels essentiels du Pays d'Albert Camus.

Amis Montpelliérains, bon Noël 1986 en mon nom et en celui du Conseil Municipal.

Que l'année 1987 soit pour vous et vos familles source de joie, bonheur, paix et félicité.

Georges FRÊCHE,
Député-Maire
de la Ville
de Montpellier.

SÉANCE DU MARDI 23 SEPTEMBRE 1986

1 - Articles L 122.20 et R 122.7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication (M. Frêche).
2 - Accueil Cambodgien - Subvention (M. Larbiou).
3 - Affaires Culturelles - Association «Les Amis de J.S. Pons» - Demande de subvention (M. Levy).
4 - Affaires Culturelles - Don de deux œuvres à la Ville du Peintre Adrien Seguin (M. Levy).
5 - Affaires Culturelles - Ecole Régionale des Beaux Arts - Cours périscolaires - Droits d'inscription (M. Levy).
6 - Affaires culturelles - Ecole Régionale des Beaux Arts - Création d'un atelier de céramique ouvert aux adultes - Droits d'inscription (M. Levy).
7 - Affaires scolaires - Carte scolaire 1er degré - Révision année 1986-1987 (M. Oberti).
8 - Affaires scolaires - Classes vertes 1986 - Subventions de la Ville (M. Oberti).
9 - Affaires scolaires - Etude surveillée - Réajustement du taux horaire (M. Oberti).
10 - Affichage sur certains emplacements du domaine privé communal - Convention Ville-Afficheurs (M. Granier).
11 - Association «Pain de l'Espoir» - Subvention (M. Belorgeot).
12 - Association pour l'insertion des jeunes par l'emploi - Subvention (M. Larbiou).
13 - Association des «Donneurs de la Voix» - Subvention (Mme Fourteau).
14 - Boulevard Paul Valéry - Aménagement de trottoirs (M. Granier).
15 - Cités Aiguelongue - Gémeaux - Lou Cap dou Mail - Aigoual Nord - Transfert de propriété et de garanties d'emprunt (M. Biau).
16 - Construction collecteur eaux pluviales - Quartier Lepic - Cité Granier - 2e tranche - Appel d'offres (M. Granier).
17 - Crèches - Tarifs - Dérogation dans le cadre du contrat crèche (Mme Zanettacci).
18 - Dénivelé de la Comédie - Génie Civil du tunnel et terrassements - Marché GTM - Décision de poursuivre (M. Dugrand).
19 - Dénivelé - Revêtement des parois du tunnel - Marché de fourniture - Société Boch Frères - Décision de poursuivre (M. Dugrand).
20 - Dénivelé de la Comédie - Revêtement des parois de la Comédie - Marché négocié de pose - Société ECMO - Décision de poursuivre (M. Dugrand).
21 - Dénomination de voie - Partie comprise entre l'avenue de M. Teste et la rue des Gours (M. Granier).
22 - Emprunt Groupe Languedoc Roussillon 1983 - Prêt d'allègement de la dette de 854000F auprès de la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales (M. Lévita).
23 - Entretien des bâtiments communaux - Peinture secteur Ouest - Marché Mistrangelo - Avenant n°1 - Changement de dénomination sociale (M. Vézinhet).
24 - Ferme pédagogique - Subvention (M. Larbiou).
25 - Festival International de Radio France et de Montpellier - Convention entre Radio France et la Ville de Montpellier - Avenant n°1 (M. Frêche).
26 - Finances - Affectation de subventions (M. Lévita).
27 - Foncier - Création d'un pan coupé - Intersection rue Cavaillé - Coll. et rue Emile Duployé - Cession gratuite Couffignal (M. Granier).


Ferme pédagogique de Lunaret (affaire 24).

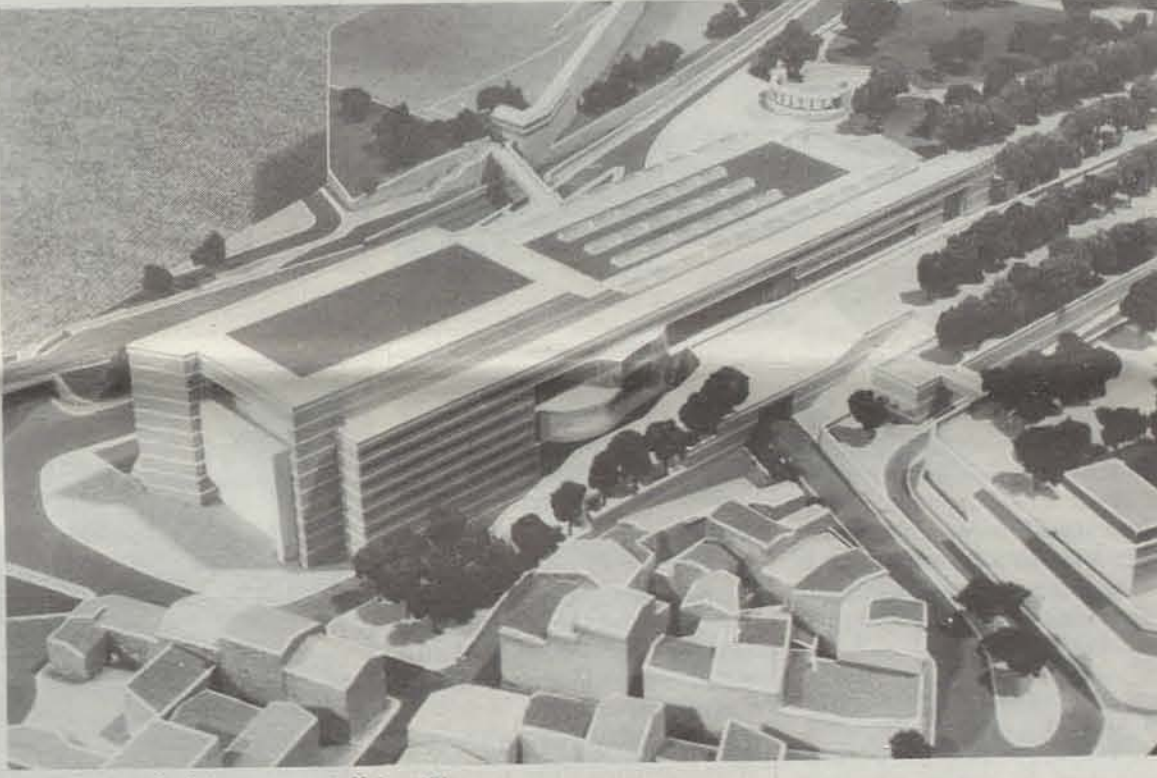
Stade d'athlétisme (affaire 59) 8 couloirs pour les futurs champions.

28 - Foncier - Liaison piétonne rue Louise Michel - Parc des Sablons - Cession gratuite copropriétaires de la résidence le Cadran Solaire (M. Granier).
29 - Foncier - Mise à l'alignement rue des Grèzes chemin rural Haut des grèzes - Cession gratuite société SOMAMUR lotissement le Hameau des Grèzes (M. Granier).
30 - Foncier - Mise à l'alignement rue perpendiculaire à l'avenue du Père Soulas - Liaison Avenue du Professeur Louis Ravas - Cession gratuite Guiraudon (M. Granier).
31 - Foncier - Mise à l'alignement rue de la Roqueturière - Cession gratuite Indivision Fournel (M. Granier).
32 - Foncier - Mise à l'alignement rue de Las Sorbès - Cession gratuite Etat (Ministère de l'Education Nationale) (M. Granier).
33 - Foncier - Mise à l'alignement rue Valéry Larbaud - rue de la Roqueturière - Cession gratuite SARL Bancarel (Résidence le Beau Saint-Jean) (M. Granier).
34 - Locaux municipaux rue du Carré du Roi - Démolition - Appel d'offres (M. Vézinhet).
35 - Marché Parking Place A. Laissac - Changement de concessionnaire (M. Vézinhet).
36 - Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier - Réhabilitation du Centre Commercial de la Cité Gély - Emprunt de 2000000F - Garantie de la Ville (M. Puccinelli).
37 - Ordres de service de poursuivre les travaux - Approbation par le Conseil Municipal (M. Vézinhet).
38 - Personnel Municipal - Centre de Traitement de l'Information - Recrutements d'un Ingénieur Analyste Chef de projet Info Centre et d'un programmeur contractuels - Contrats (M. Vézinhet).
39 - Personnel Municipal - Tableau des effectifs - Création d'un poste de Gestionnaire de l'Espace Richter (M. Vézinhet).
40 - Plan de circulation Est - Phase 1 (M. Dugrand).
41 - Réalisation de différents travaux pour le compte du District de Montpellier par le Centre de Traitement de l'Information de la Ville de Montpellier - Convention Ville/District (M. Lévita).
42 - Réfection de la Rue Durand - Section rue d'Alger rue Pagézy - Appel d'offres (M. Vézinhet).
43 - Rue de la Fontaine de Lattes - Chemin de Moularès - Aménagement voirie (M. Granier).
44 - Société Languedocienne de crédit immobilier - Opération «La Ciboulière» - Construction de 30 logements - Emprunt de 15000000F - Garantie de la Ville (M. Lévita).
45 - Société Languedocienne de Crédit Immobilier - Opération «La Fenouillère» - Construction de 15 logements - Emprunt de 9200000F - Garantie de la Ville (M. Lévita).
46 - Société Languedocienne de Crédit Immobilier - Opération «Les Cigalières» - Construction de 17 logements - Emprunt de 10500000F - Garantie de la Ville (M. Lévita).
47 - Sports - Club House du Montpellier Rugby Club - Bail emphytéotique (M. Bénézis).
48 - Sports - Coupe Davis - Finale Européenne Groupe B - Exonération taxe sur les spectacles (M. Bénézis).
49 - Sports - Dénominations équipements sportifs Gymnase de Las Caze, Gymnase de la Rauze, Stade d'athlétisme (M. Bénézis).
50 - Sports - Salle spécialisée Tir à l'Arc à la Rauze - Adoption - Avant-projet (M. Bénézis).
51 - Union Départementale des Associations Familiales de l'Hérault - Info Logement - Subvention (M. Belorgeot).
52 - ZAC Croix d'Argent - Modalités de concertation (M. Dugrand).
53 - ZOLAD - Commercialisation et Aménagement - Convention Ville/District (M. Dugrand).
54 - Zone Est - Etude schéma directeur (M. Dugrand).
55 - Acquisition d'un montage audio-visuel sur la Résistance pour les Ecoles Primaires de la Ville (M. Paillès).
56 - Affaires Scolaires - Action de soutien Scolaire au bénéfice des Enfants de Français Musulmans Rapatriés - Convention 1986-1987 (M. Roseau).
57 - Association Départementale des Francas de l'Hérault - Subvention (M. Larbiou).
58 - Dénomination du Palais des Congrès (M. Frêche).
59 - Sports - Equipements sportifs du Stade Municipal d'Athlétisme (M. Vézinhet).
60 - Match MPSC Football - Bastia - Championnat de France - Exonération Taxe sur les spectacles (M. Belorgeot).
61 - Montpellier Rugby-Club - Aménagement d'un club House - Emprunt de 250000F - Garantie de la Ville (M. Lévita).
62 - Promenade du Peyrou - Restauration du Château d'Eau (M. Dugrand).

SÉANCE DU LUNDI 27 OCTOBRE 1986

1 - Articles L 122.20 et R 122.7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication (M. Frêche).
2 - Affaires culturelles - Donation à la Ville par Mme Théron d'un tableau représentant Auguste Bringuier (M. Levy).
3 - Affaires Culturelles - Ecole Régionale des Beaux Arts - Formation au film d'animation - Création (M. Levy).
4 - Affaires Culturelles - Théâtre de Grammont - Salle de répétition - Locaux techniques - Appel d'offres - Transfert de subvention (M. Levy).
5 - Axe prioritaire - Etudes et assistance aux Services Techniques Municipaux - Marchés Garcia-Diaz - A.U.A. (M. Dugrand).
6 - Centre Communal d'Action Sociale - Acquisition de transmetteurs à distance et de transmetteurs téléphoniques - Emprunt de 285000F - Garantie de la Ville (M. Belorgeot).
7 - Contrat crèche - Crèches familiales - Extension (Mme Zannetacci).
8 - Crèche parentale - Les Farfadets - U.G.T.E. - Subvention (Mme Zannetacci).
9 - Dénomination de voies - Carrefour situé à l'angle du Bd de la Perruque et de l'Avenue Près d'Arènes (M. Granier).
10 - Dénomination de la voie doublant l'Avenue des Près d'Arènes (M. Granier).
11 - Dénomination de voie - Partie comprise entre le Bd des Arceaux et la Place Pierre Viala (M. Granier).
12 - Dénomination de carrefours sur le tracé de l'Avenue Jean Mermoz (M. Granier).
13 - Direction Informatique - Augmentation de la puissance ordinateur - Proposition de changement d'unité centrale (M. Péraldi).
14 - Finances - Affectations de participations de subventions et de cotisations de la Ville (M. Peraldi).
15 - Foncier - Aménagement d'un carrefour Bd de la Perruque - Cession SNCF (M. Granier).
16 - Foncier - Création d'un pan coupé - Rue Albert Leenhardt - Voie nouvelle - Emprise SNCF - Cession gratuite SCI Leenhardt (M. Granier).
17 - Foncier - Déclassement du réseau des voies publiques : de la rue du Mas de Combelle, partie des rues de Pommessargues et des Marels - Deux chemins de service débouchant sur la rue de la Vieille Poste (M. Granier).
18 - Foncier - Mise à l'alignement rue de la Castelle - Cession gratuite - Société Poitevine de Nettoiement Nicollin (M. Granier).
19 - Foncier - Mise à l'alignement - Rue de la Croix de Lavit Chemin rural n°3 - Cession gratuite Blanc (M. Granier).
20 - Foncier - Mise à l'alignement - Rue de la Croix des Rosiers Avenue de M. Teste - Cession gratuite Vigier (M. Granier).
21 - Foncier - Mise à l'alignement rue de la Figairasse - Cession gratuite Mirouze (M. Granier).
22 - Foncier - Mise à l'alignement du C.R. n°10 de la rue de la Marquerose - Cession Mme Sabathier (M. Granier).
23 - Foncier - Mise à l'alignement - Rue du Triolet - Cession gratuite SCI les Terrasses du Triolet (M. Granier).
24 - Foncier - Mise à l'alignement - Rue de Saint-Hilaire - Cession gratuite (M. Petit).
25 - Maison des Rapatriés - Quartier Lemasson - Dénomination (M. Roseau).
26 - Marchés d'entretien de la Ville - Année 1986 - Entreprise SAEG - Avenant n°1 (M. Biau).
27 - Marché d'entretien 1987 des bâtiments et des infrastructures - Appel d'offres (M. Biau).
28 - Marchés reconductibles (M. Reboah).
29 - Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier - Emprunt de 176000F - Garages Cité Moularès - Emprunt de 252000F - Terrasses Val de Croze - Garanties de la Ville - Décision modificative (M. Puccinelli).




La maquette du futur corum (affaire 49).

30 - Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier - Réhabilitation de la Cité Aiguelongue - Emprunt de 21504000F - Garantie de la Ville (M. Puccinelli).
31 - Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier - Réhabilitation de 7 logements rue du Berger - Délibération modificative (M. Puccinelli).
32 - La Paillade - ZAC du Lac des Garrigues - Procédure de concertation - Convention Ville/SERM d'études préopérationnelles (M. Dugrand).
33 - Parc de Lunaret - Animation - Exploitation d'un petit train type Far West - Concession - Transfert de nom (M. Vézhinet).
34 - Règlementation spéciale de la publicité - Adoption (M. Granier).
35 - Réhabilitation de l'ancienne école du quartier de la Grappe (M. Moralès).
36 - Restaurants Scolaires - Marchés et denrées alimentaires et de fournitures de barquettes jetables pour 1987 - Appel d'offres (M. Oberti).
37 - Restaurants Scolaires - Fourniture de repas au Centre de Loisirs Maternel «Les Farfadets» - Convention Ville de Montpellier/Association «Les Farfadets» (M. Oberti).
38 - SA «Les Ateliers de la Croix d'Argent» - 111 bis, route de Toulouse - Installation et exploitation d'une chaîne de traitement de surface et de peinture - Enquête publique (Mme Zannettacci).
39 - Sécurité aux abords des écoles - Pose de ralentisseurs (M. Oberti).
40 - Services Funéraires Municipaux - Achat de cercueils - Capitons et Accessoires - Appel d'offres (M. Roseau).
41 - Budget Supplémentaire de la Ville 1986 (M. Péraldi puis Lévita).
42 - Sports - Associations sportives scolaires - Subventions 1986 (M. Bénézis).
43 - Sports - Budget Supplémentaire 1986 - Subventions MPSC Basket - MRC-Muc Volley - MPSC Football (Bénézis).
44 - Sports - Subventions 1986 - Année du sport - Complément (M. Bénézis).
45 - Convention d'exploitation du réseau câblé entre la Ville et la Direction Générale des Télécommunications (M. Lévita).
46 - Terrain CREAI - Secteur des Bouisses - Réalisation d'un bassin de retenue des eaux pluviales (M. Vézinhet).
47 - UFOLEP Hérault - Construction de 5 courts de tennis à la Paillade Nord - Emprunt de 1000000F - Garantie de la Ville (M. Vézinhet).
48 - ZAC Antigone - Immeuble les Echelles de la Ville - Réalisation de la tranche n°2 (M. Dugrand).
49 - ZAC de Tournezy - Dénomination de voies (M. Granier).
50 - Acquisitions foncières «Avenue de la Mer» - Demande de déclaration d'Utilité Publique (M. Dugrand).
51 - Carrefour Flandre-Dunkerque - Marché de travaux avec l'entreprise BEC - Avenant en diminution (M. Dugrand).
52 - Caserne Grossetti - Dégagement du cloître (M. Dugrand).
53 - Centre Communal d'Action Sociale - Acquisition de terrain et de locaux pour l'installation du CCAS - Emprunt de 3 640 000 F - Garantie de la Ville (M. Belorgeot).
54 - Mutuelle des travailleurs de Montpellier - Aménagement des locaux de la Mutuelle - Emprunt de 100000 F - Garantie de la Ville (M. Péraldi).
55 - Opération Comédie - Aménagement pour transport en commun - Convention Ville-District - Fonds de concours (M. Velay).
56 - Personnel Municipal - Opéra Municipal - Régie de chœurs et scène - Restructuration (M. Vézinhet).
57 - Personnel Municipal - Service de Presse - Recrutement - «Correspondant de Presse» contractuel (M. Vézinhet).
58 - Réhabilitation des immeubles - 12, rue du Berger - 15, rue du Plan de l'Olivier - Cession à l'OPAC (M. Dugrand).
59 - Le CORUM - Plan de financement - Demande de subvention auprès du FEDER (M. Geneste).
60 - Affaires Culturelles - Grand Prix Littéraire de la Ville de Montpellier - Création (M. Frêche).

Le grand M de bois et d'aluminium signé Morellet au carrefour Flandres-Dunkerque.

DANS LES QUARTIERS

LA TOILETTE DU VERDANSON



Le Verdanson n'a l'air de rien au mois de juillet. Mais avec les pluies violentes d'automne, il est capable de tous les débordements !

Les orages de septembre et les pluies torrentielles d'octobre ont prouvé que la menace était réelle. Pour éviter - comme cela est arrivé plusieurs fois dans le passé - aux riverains de ce ruisseau de se réveiller les pieds dans l'eau, la Mairie a fait procéder à un nettoyage complet du Verdanson entre la Place du 11 Novembre et l'Avenue Chancel.

BUS : TOUJOURS MIEUX



Pour faciliter le déplacement des bus dans et autour de la ville, les services municipaux viennent de réaliser une série de travaux :

— aménagement d'un « tourne à gauche » avenue du Commandant Pavelet, qui permet aux bus de mieux effectuer l'approche de l'arrêt des Sabines ;

— remodelage du carrefour du Boulevard des Arceaux et de l'Avenue de l'Ecole d'Agriculture ;

— renforcement de chaussées sur des zones très détériorées : Boulevards Pasteur, Louis Blanc, rue Foch et Cours Gambetta.

Cette action qui va dans le sens d'une amélioration constante du réseau se poursuivra au cours de l'exercice 87 par les grands travaux préliminaires à la mise en service de l'Axe prioritaire la Paillade-Antigone.

AVENUE DE LODÈVE, DES TROTTOIRS POUR LES PIÉTONS, DES PARKINGS POUR LES VOITURES

En 1985, une première tranche de trottoirs et de parkings longitudinaux avait été réalisée Avenue de Lodève entre la place Leroy Beaulieu et la rue Guillaume de Nogaret.

La Municipalité s'est engagée à poursuivre cette action au fil du mandat jusqu'au Square Bir-Hakeim.

Comme promis une deuxième section de l'Avenue vient d'être dotée, pour un montant de 250 000 F, de trottoirs et de parkings tout neufs entre la Place Leroy Beaulieu et la rue Hippolyte.

Une troisième opération du même type sera proposée au budget primitif 1987.



CELLENEUVE : LA PLACE DU VILLAGE



La Municipalité en concertation avec les Cellenevois et leurs comités de quartier a entrepris de donner à la Place Renaudel un nouveau visage et de lui rendre sa vocation : un lieu de vie et de rencontre, à l'écart de la circulation automobile, à l'ombre des platanes, autour d'une fontaine.

Le vieux puits du XII[e] siècle regardera désormais s'écouler l'eau du bassin dans un décor minéral dont les tons iront de l'ocre au rose occitan. L'ensemble sera souligné par des bandes structurantes d'un gris bleuté qui rappellera aux passants le ton des façades des maisons voisines.

Ces travaux d'un montant de 800 000 F bénéficient d'une subvention de 220 000 F du Conseil Général et seront inaugurés très prochainement par le Député-Maire et son premier adjoint, Conseiller Général, M. Vézinhet.

ROND POINT PRÉS D'ARÈNES

Un flux important de circulation venant de la mer arrive à Montpellier par le rond-point Près d'Arènes. Un certain nombre d'aménagements viennent d'être réalisés avec le Conseil Général permettant à ce carrefour d'assumer au mieux ses fonctions de porte de la ville.

Un aménagement paysager en fait un véritable lieu urbain esthétique. Des pins, oliviers, lauriers roses, lagers troemias et fleurs annuelles ont été plantés. Le coût des travaux de terrassement, d'arrosage et de plantation s'élève à 320 000 F.

En 1987 ou 1988, une décoration plus importante est envisagée. Sculpture ? bassin avec jets d'eau ? petite construction ? La décision sera prise après concertation avec le Comité de Quartier.

Une bretelle d'accès a été construite par la Ville de Montpellier pour un coût de 374 771 F. Elle permet d'alléger la circulation à l'intérieur du carrefour. Les automobilistes venant de l'Avenue du Mas d'Argeliès peuvent sortir avant le carrefour et rejoindre la route de Palavas-Lattes et les accès autoroutes. Il reste à parfaire l'intégration des pistes cyclables dans le carrefour.

Des travaux d'assainissement représentant un coût de 600 000 F ont été exécutés par les Services Techniques de la Ville à l'occasion du nouvel aménagement du carrefour. Ces travaux visent à améliorer l'assainissement pluvial du quartier.



TROIS GROS CHANTIERS

MAISON DES RAPATRIÉS INAUGURATION 22 DÉCEMBRE 1986

Il y a 25 ans, 40000 « pieds noirs » s'installaient à Montpellier apportant leur savoir, leur intelligence et donnant un incontestable coup de fouet au développement économique et culturel de l'agglomération.

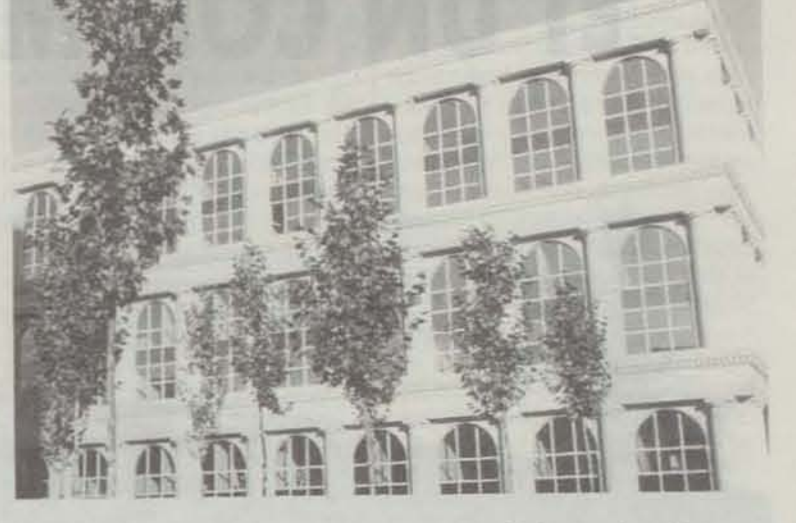


M. Roseau, Maire adjoint, chargé des Relations avec les rapatriés, M. Georges Frêche et M. Dugrand, Maire Adjoint à l'Urbanisme visitant le chantier en octobre dernier.

AUJOURD'HUI, ils constituent une communauté qui, tout en étant parfaitement intégrée, reste profondément attachée à la mémoire de son patrimoine historique et culturel. La Municipalité de Montpellier s'honore de leur offrir un outil d'animation sans équivalent en France : La Maison des Rapatriés. Elle s'intègre dans un ensemble d'équipements du quartier dont certains sont déjà réalisés (comme la Maison Pour Tous Albert Camus, le plateau sportif, le terrain de boules), et d'autres programmés pour 1987 (halte garderie), 1988 (crêche), etc... Rondement mené, le chantier ouvert en août dernier est presque terminé. Saluons au passage l'entreprise qui - chose rare ! - a su respecter l'échéancier de travaux, et même le devancer. Le bâtiment couvre 530 m² et comporte deux niveaux. Au rez-de-chaussée, une salle polyvalente de 300 m² plus des locaux annexes dont une cafétéria aménagée à la demande des futurs utilisateurs. Au premier étage, un foyer-patio, une bibliothèque et des salles de réunion.

La Maison des Rapatriés ne sera pas une coquille vide. Les projets sont nombreux et plusieurs manifestations déjà programmées. Citons, dans le secteur de la fête la venue d'Enrico Macias. Par ailleurs, une collecte de photos familiales et professionnelles sera organisée. Les photos analysées seront traitées scientifiquement, et feront l'objet d'une exposition. Toujours dans la perspective de sauvegarder une mémoire collective, les souvenirs des anciens, leurs voix, seront enregistrés au magnétophone. Plus tard, sur un terrain voisin réservé, pourra être construit un véritable centre de recherche sur l'histoire entre 1930 à 1962.

Toutes les manifestations et actions organisées dans le cadre de la Maison des Rapatriés seront l'occasion ou jamais de dissiper les malentendus qui peuvent subsister entre « pieds noirs » et métropolitains.



Une architecture harmonieuse pour un bâtiment charnière.

LES ÉCHELLES DE LA VILLE

EN 1984, la Ville de Montpellier a demandé à la SERM d'étudier la construction d'un immeuble devant répondre à 3 objectifs :

- offrir un passage piétonnier public permettant la liaison piétonne entre Antigone, la Place de la Comédie et le Centre Historique,
- offrir des surfaces de bureaux et d'activités à proximité immédiate du cœur de ville,
- dissimuler par une façade ordonnancée le mur inesthétique du centre commercial, tout en constituant la rotule entre deux axes de développement urbain non parallèles. Le projet a été confié à l'architecte d'Antigone Ricardo Boffil.

AMÉNAGEMENT

L'ensemble immobilier « Les Echelles de la Ville » en forme de « U » se compose de trois parties : Aile Sud achevée, Aile Centrale et Aile Nord en cours de construction.

Ces ailes encadrent une large place piétonne qui sera traversée par l'axe prioritaire bus, avec une station au pied du Nombre d'Or.

C'est dans la partie centrale que s'effectuera la liaison piétonne Antigone-Comédie.

Cet édifice de 12000 m² hors œuvre constitue l'un des points forts de l'axe du futur développement urbain.

L'ensemble du projet immobilier sera achevé à la fin de l'année 1987.

PARTI ARCHITECTURAL

L'architecture du bâtiment obéit à une composition essentiellement horizontale. Trois ordres superposés (2 niveaux chacun) séparés par de grandes jardinières, permettent une lecture harmonieuse de tout le bâtiment.

En son centre, la partie balcon sur Antigone indique l'entrée du Centre Ville. Un grand hall public au rez-de-chaussée distribue la partie centrale du bâtiment, qui comporte une batterie de 4 ascenseurs.

Les façades se composent de béton architectonique reprenant la couleur de la pierre du pays, de murs-rideaux à vitrage réfléchissant et de vastes jardinières suspendues.

Ainsi, cet édifice de 6 niveaux redessine une façade au Centre Ville, perpendiculaire à l'axe d'Antigone.

Charnière entre la Ville et le quartier d'Antigone, l'opération « Les Echelles de la Ville » prolonge une logique urbaine et constitue l'un des points forts de l'axe du futur développement urbain.

LA RUE DE VERDUN RENDUE AUX PIÉTONS

Le 6 novembre dernier, la rue de Verdun, nouveau style était inaugurée, pour la plus grande satisfaction des commerçants, riverains, promeneurs et flâneurs.

LE caractère commercial de la rue de Verdun, son animation, sa situation à proximité de la place de la Comédie, tout justifiait la réservation de cette voie aux piétons.

Interdite depuis quelques temps à la circulation automobile, elle vient de faire l'objet de travaux d'aménagement qui l'ont transformée en une rue piétonne digne de ce nom.

Pierre bleue du Hainaut, bandes structurantes et circulaires en pierre reconstituées et pavés de béton colorés créent un revêtement dont le confort et l'esthétique assurent sans rupture la transition avec la Place de la Comédie.

Le choix des candélabres renforce le caractère de la rue : le jour, ils sont discrets et élégants ; la nuit ils ont une belle allure, les lamelles de plexiglass diffusant la lumière avec des tranches très lumineuses.

D'une très grande efficacité, il en suffit de sept pour assurer l'éclairage des 130 mètres de rue.

Un impressionnant cortège s'était formé pour inaugurer la nouvelle rue le 6 novembre à 10 heures du matin. En tête, le Député Maire Georges Frêche, accompagné de nombreuses personnalités dont M. Constans, Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie. C'est à Madame Raillard, commerçante de la rue, qu'est revenu l'honneur de couper le ruban inaugural. Entraînés par le groupe des majorettes de Montpellier et au rythme de la fanfare de la Pena de Lunel, commerçants, habitants du quartier, promeneurs et chalands ont défilé entre la Place de la Comédie et la rue du Clos René dans une ambiance de fête populaire qui traduisait bien la satisfaction de tous.



Joli à l'œil et confortable sous les pieds, le nouveau revêtement de la rue de Verdun.

UN JARDIN DU SOUVENIR ET UN COLUMBARIUM A GRAMMONT



Sérénité du nouveau Columbarium de Grammont.

Pour répondre à la demande de plus en plus nombreuse de montpelliérains désireux d'être incinérés, la Ville de Montpellier vient de réaliser sur le terrain du cimetière Saint-Etienne un columbarium et un jardin du souvenir. La qualité de l'architecture et le traitement paysager contribuent à la sérénité de ces lieux de recueillement.
Ces équipements, complétant les installations existantes, font du complexe funéraire municipal de Grammont le plus moderne d'Europe.

LE complexe funéraire de Grammont s'étend sur une surface de 4 600 m² à côté du cimetière Saint-Etienne, en bordure de la Départementale n° 24 qui relie Montpellier à Mauguio. Il est desservi par les transports publics urbains (ligne SMTU n° 15). Inauguré il y a cinq ans, il met à la disposition des familles des défunts divers équipements et services : onze salons funéraires pour les familles qui veulent conserver le corps d'un proche dans un local mieux adapté que l'appartement familial ; une salle omniculte, pouvant accueillir 200 personnes, où les cérémonies de tous les cultes peuvent être célébrées avec sonorisation de la salle ; un crématorium ; un service de soins mortuaires ; une salle réfrigérée avec compartiments ; la chambre mortuaire des hôpitaux. Le complexe abrite également les services funéraires municipaux dont la ville a repris le contrôle total en 1979.

Il est ouvert 24 heures sur 24 pour accueillir les personnes décédées à leur domicile ou dans des établissements de soins publics ou privés.

En complément du crématorium, la ville a réalisé, sous la responsabilité de Gilbert Roseau, Conseiller Municipal Délégué aux Cimetières, un columbarium et un jardin du souvenir qui ont été inaugurés le 28 septembre dernier. Le columbarium est un équipement qui permet de conserver les urnes funéraires. Il est constitué d'alvéoles posées sur socle. Il se répartit en six blocs revêtus de marbre, totalisant 390 alvéoles. Chaque alvéole peut contenir huit urnes soit au total 3 120 urnes. Des jardinières complètent l'ensemble.

Petit cèdre deviendra grand !

Dans le jardin du souvenir, les cendres sont éparpillées. Sur plus d'un demi hectare, autour d'un cèdre, arbres, arbustes, plantes grimpantes, tapissantes et exotiques ont été plantées. Micocouliers, lauriers cerise, oliviers de bohême voisinent avec le chèvrefeuille, la véronique et le jasmin. Le soin apporté au choix et à la variété des espèces plantées contribue à la beauté et à la sérénité du lieu.

L'incinération est une coutume funéraire qui a été utilisée par les grandes civilisations. L'Eglise catholique l'a reconnue en 1963. C'est une technique moderne qui se développe rapidement : 25 crémations en 1982, 539 en 1985, soit 10 % des décès à Montpellier et près de 13 % des décès admis à la Chambre Funéraire de Grammont.

La crémation présente des avantages certains en particulier au niveau de l'économie des sols.

Ces avantages n'enlèvent rien à la solennité de la cérémonie. Comme les enterrements classiques, les incinérations sont empreintes de toute la dignité et de tout le recueillement souhaitable. Allocutions, prières, auditions musicales sont possibles.

JARDIN DU SOUVENIR
Maître d'ouvrage : Complexe Funéraire.
Maître d'œuvre : Services Techniques Municipaux, Direction de l'Architecture et des Espaces Verts.
Coût d'aménagement : 250 000 F.

LE COLUMBARIUM
Programme : Le Columbarium se répartit en six blocs totalisant 390 alvéoles. Chaque alvéole peut contenir huit urnes funéraires.
Coût de l'opération : 1 056 820 F TTC.
Maître d'ouvrage : Ville de Montpellier.
Maître d'œuvre : Services Techniques Municipaux Direction de l'Architecture et des Espaces Verts.

BUS : GRANDS SERVICES ET MINI-PRIX



Etre réaliste et préparer l'avenir.
Lors de l'arrivée d'une municipalité d'union de la gauche en 1977 à Montpellier, il y avait 10 lignes de bus et c'est une société privée qui gérait le réseau.
Nous avons voulu de suite développer les transports en commun car notre ville par la structure de ses rues et de ses avenues ne peut absorber un flot grandissant de véhicules individuels.
En 9 ans, avec vous, nous avons parcouru un immense chemin. En 1986, plus de 300 chauffeurs conduisent chaque jour 100 000 personnes sur 29 lignes qui desservent 1 000 arrêts de bus mais ceci a été possible parce que en même temps nous avons préparé l'avenir : celui du plan de circulation aujourd'hui opérationnel, des 10 000 km de couloirs de bus, du tunnel sous la Comédie, de l'aménagement du Verdanson et des berges du Lez, des nouveaux parkings et pour demain déjà Aramis.
La qualité des transports à Montpellier, c'est aussi et avant tout une très bonne tarification sociale en faveur des salariés, des jeunes, des chômeurs et la gratuité pour les personnes âgées.
C'est donc depuis 1977 une logique d'un meilleur développement de la circulation à Montpellier qui a guidé toute notre activité et nous continuerons dans cette voie car elle est porteuse de succès.

Yvan VELAY, Maire Adjoint, Délégué aux Transports

LE GUILHEM : LE BUS GRATUIT



7 000 voyages par jour en Guilhem.

LE Guilhem ne ressemble pas aux autres bus du réseau montpelliérain. D'abord par sa couleur : il est rouge et se reconnaît facilement. Mais surtout il est gratuit. Mis en service en 1982 il a très vite connu un succès sans précédent. Sa fréquentation a plus que doublé en quatre ans.
1982 : 3 200 voyages/jour
1986 : 7 000 voyages/jour.
Cet essor est dû au fait qu'il a été conçu et intégré dans le cadre d'un plan général de circulation. Des expériences du même type dans d'autres villes de France ont échoué faute d'avoir fait l'objet d'une réflexion globale.

Le Guilhem ceinture complètement le centre ville et dessert tous les parkings de dissuasion qui jalonnent cette ceinture. L'effet recherché - inciter les automobilistes à laisser leur voiture dans ces parkings - joue à plein. La gratuité du Guilhem est un atout maître de sa réussite. Sa fréquence, un départ toutes les 7 minutes, contribue également à ce succès. Par ailleurs, le bus rouge remplit une fonction sociale évidente. Nombre de «non automobilistes», lycéens, personnes âgées, mères de famille, touristes, l'utilisent pour leurs déplacements dans le centre ville. C'est l'exemple type d'un service public qui a su répondre aux impératifs techniques du développement urbain tout en rendant un service social évident.

BUS PRATIQUE

GRATUITÉ

Personnes âgées : au-delà de 65 ans, sans condition de revenus, cartes sans limitation de durée délivrée par la Mairie.
22 000 bénéficiaires dans le District. 17 000 voyages par jour.

Demandeurs d'emploi : sur présentation de la carte Assedic. Carte personnelle de libre circulation renouvelée mensuellement. **5 500 voyages par jour dans le District.**

Handicapés : carte personnelle délivrée par le Bureau d'Aide Sociale.
600 voyages par jour.

TARIF RÉDUIT

Carnet de 6 tickets pour 16 F. (soit 2,66 F le voyage).
Ecoliers, étudiants, handicapés, enfants de moins de 10 ans, hommes de troupe, familles nombreuses.
15300 déplacements/jour.

Ecoliers subventionnés : par application de la loi de décentralisation. Si la distance domicile-école est supérieure à 5 km, droit au tarif spécial comprenant 40 voyages par mois : 42 F/mois pour un élève, 25 F/mois si la famille compte 2 écoliers subventionnés, gratuité si les revenus sont inférieurs à 34 000 F (revenu fiscal par part fiscale).
900 écoliers inscrits à Montpellier. 5 000 dans le District.

Handicapés : une subvention de 1,1 MF par an est versée au GIHP pour faire fonctionner un service spécifique.

TARIFS EN VIGUEUR

Tickets.
Le ticket UNITÉ est vendu dans l'autobus :
trajet court .... **4,50 F**
trajet long .... **6,50 F**

Le carnet de 10 Unités vendu à la station accueil SMTU 27, rue Maguelone et chez les dépositaires :
trajet court .... **6,50 F**
trajet long .... **46,00 F**

Le carnet de 6 Voyages Tarif Réduit vendu à la station accueil SMTU 27, rue Maguelone et chez les dépositaires :
.... **16,00 F**

Carte Hebdomadaire au porteur : vendue chez certains dépositaires et à la station accueil SMTU 27, rue Maguelone : .... **36,00 F**

Carte Mensuelle strictement personnelle réservée aux salariés, écoliers, étudiants scolaires. Vendue à la station accueil SMTU, 27, rue Maguelone. Formalités : imprimés à remplir plus photo pour obtention de la carte d'identité de transport. (Imprimés diponibles à la station accueil 27, rue Maguelone et au Siège de la SMTU, 23 bis, rue Maguelone)
.... **135,00 F**

EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN

DEUX ENTRÉES SUPPLÉMENTAIRES A L'OPÉRA

Depuis la transformation en voie piétonne de la rue des Etuves et du Boulevard Victor Hugo, **deux entrées supplémentaires** permettent l'accès à l'Opéra aux spectateurs **munis d'une carte d'abonnement ou d'un billet :**
- une entrée rue des Etuves,
- une entrée boulevard Victor Hugo.

Elles sont ouvertes comme les grandes portes **une demi-heure avant la représentation** et doivent notamment faciliter considérablement l'accès aux personnes du troisième âge ou aux personnes souffrant de quelques difficultés motrices.

UN APPAREIL QUI « REDONNE VIE AUX BÉBÉS » FABRIQUÉ A MONTPELLIER

Montpellier, le cœur battant du Languedoc !

Il faut croire que ce slogan n'a pas laissé indifférent la SOLEM, PME spécialisée dans le matériel médical. Celle-ci fabriquera bientôt à Montpellier un appareil de détection de mort subite des nourissons par arrêt du cœur. Une société va également être créée pour assurer la promotion de cet appareil dont le brevet appartient en exclusivité à deux hommes d'affaires, Jean-Michel Gauthier et Michel Goodman qui l'ont acheté à un ingénieur de la NASA.

Les deux promoteurs ne tarissent pas d'éloges sur cet appareil révolutionnaire qui capte les ondes pulmonaires du bébé, par un détecteur branché sur le matelas et relié à un circuit électronique. Dix fois moins cher (3 000,00 F) que les appareils directement branchés sur le corps de l'enfant, ce détecteur devrait rapidement prendre une part importante sur le marché international.

UN JOUR DE VACANCES CONTRE UNE FRIPE

Vous pouvez aider des enfants défavorisés de Montpellier, en donnant vos fripes inutilisées. Cela leur permettra de partir en vacances (l'Algérie cet été) et si vous êtes nombreux à nous donner vos vieux vêtements, des emplois réguliers pour eux après l'été. Alors, participez à la vie sociale de votre ville : contactez-nous pour nous donner vos fripes. Nous viendrons les chercher quand vous voudrez.

Association de Prévention Spécialisée Héraultaise :
Cité Lemasson :
2, Rue des Fourbisseurs,
B.P. 8041 - 34037 Montpellier Mas Drevon Cedex.
Tél. 67.42.65.82 (les mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 14 h à 18 h).

DROITS DES DÉTENUS DROITS DES VICTIMES

Le 18 décembre à 20 h 30 au Centre Lacordaire, 6, Rue des Augustins.

Conférence-débat : thème : droits des détenus, droits des victimes. Avec Christine Lazerge, Professeur de Droit Pénal, et Anne d'Hauteville, Maître Assistant à la Faculté de Droit.

TERMINER L'ANNÉE EN BEAUTÉ

C'est avec un cœur de coureur de fond que la Municipalité aborde aujourd'hui la dernière ligne droite de l'année 1986, année de la jeunesse et du sport. Loin de donner des signes d'essoufflement, elle termine la course par des preuves concrètes de son endurance. Trois nouveaux équipements de grande qualité ont été inaugurés au cours du dernier trimestre : la salle des Arceaux, réaménagée pour être exclusivement consacrée à l'escrime ; le gymnase Louis Nègre, destiné principalement au hand-ball ; le gymnase Henri Ferrari conçu et équipé pour la pratique de la gymnastique de haut niveau. Le nouveau stade d'athlétisme sera quant à lui inauguré au début de l'année 1987.

GYMNASE HENRI FERRARI A LA RAUZE


Le Gymnase Henri Ferrari est consacré au hand-ball et au quartier.

LE Gymnase Henri Ferrari est la pierre finale de ce que l'on peut considérer comme le plus bel espace sportif de la ville construit durant ces dernières années. Le complexe de la Rauze aménagé sur un terrain de huit hectares regroupe déjà un terrain de bi-cross, une piscine, un parcours de santé de 1 km, un mini tennis, un terrain de tir à l'arc de 90 m² et une salle polyvalente.

Le gymnase Henri Ferrari inauguré le 29 octobre dernier en présence de la fille de M. Ferrari, vient compléter l'ensemble.

C'est un lieu équipé pour recevoir divers sports collectifs : hand, basket, volley, tennis... mais avec une dominante pour le hand-ball qui n'avait jusqu'à présent aucune salle homologuée dans la ville excepté au Palais des Sports. Il est pour le hand-ball ce que le gymnase des Cévennes est au volley, celui des Escholiers de la Mosson au basket, et celui de Las Cazes à la gymnastique. Il permet également la mise en place d'une structure pour le tir à l'arc.

Techniquement et esthétiquement, le gymnase Henri Ferrari est une belle réussite. Le rapport qualité-prix (le gymnase a coûté 3,7 MF) est remarquable. Le type de construction, une ossature métallique avec une enveloppe double peau et de vastes panneaux de verre, donne un confort acoustique et d'éclairage qui répond aux vœux des sportifs les plus difficiles.

Henri FERRARI 1912-1975 LE SPORTIF DE DEMAIN

Le nom d'un haltérophile pour baptiser un équipement axé vers le hand-ball et les sports collectifs pourra surprendre les plus jeunes, il comblera certainement les plus anciens qui connaissent ce sportif exceptionnel et complet qui, à 50 ans, sautait 9 m au triple saut pieds joints et sans élan et 1,45 m en hauteur sans élan également.

Le choix d'un sport individuel lui fut d'ailleurs dicté par ses obligations professionnelles (apprenti coiffeur dès 11 ans). Si Henri Ferrari peut symboliser le sportif de demain, c'est surtout grâce à la leçon qu'il nous donne en matière d'entraînement.

A l'heure où certains athlètes de sa catégorie commencent à «manger de la fonte» à longueur de journée, le coiffeur de la rue Saint-Firmin se lève de bonne heure tous les matins pour un footing de 6 km et s'entraîne avec ses haltères 2 heures 3 fois par semaine (bel exemple de l'alliance du sport de haut niveau et du travail).

Sa «recette» sera récompensée par un palmarès éloquent. Alors, le choix est-il définitif entre le sportif professionnel qui arrête sa carrière à 30-35 ans avec les difficultés de réinsertion que cela comporte et l'aimable amateur qui, parce qu'il travaille, se croit à tout jamais éloigné de l'élite ?

GYMNASE LOUIS NÈGRE, A LAS CAZES


- Gymnaste en herbe essayant les nouvelles installations destinées à la gymnastique et au quartier.

Avec son aire d'évolution de 66 m² et une hauteur de 7 m, complété par un équipement sportif de grande qualité, il permet la pratique de la gymnastique de haut niveau.

La structure est en charpente métallique, la couverture assure une bonne isolation thermique et une bonne acoustique. Le revêtement de sol du type enrobé bitumeux recouvert d'une couche de résine synthétique est particulièrement adapté à la pratique du sport.

Le gymnase comporte : deux vestiaires équipés de douches collectives ; cinq sanitaires dont un accessible aux handicapés, un vestiaire professeurs avec sanitaire, des locaux annexes. Il peut recevoir du public sur une mezzanine de 90 m² accessible à partir du hall d'entrée.

Le chantier, effectué par la Ville de Montpellier, a duré 16 mois et a coûté 3 millions de francs.

Financement :

Ville 1 910 000
Etat 790 000
Conseil Général ... 300 000

Equipement municipal, le gymnase Louis Nègre est utilisé en grande partie par le cercle d'éducation physique de Montpellier. D'importants créneaux sont également réservés à l'UREPS et au Collège Las Cazes.

En attendant la mise en œuvre effective de la loi de décentralisation, la ville continue en effet, bien que celà ne soit pas de sa responsabilité, à accueillir les classes du collège. Cela ne saurait être qu'une situation provisoire en attendant que le Conseil Général se dote des équipements nécessaires à la prise en charge de ses responsabilités. Dans l'avenir, le gymnase, libéré des collégiens, pourra offrir des crénaux plus importants à la population du quartier, ce qui est sa véritable vocation.

Louis NÈGRE, ÉDUCATEUR AVANT TOUT

Louis Nègre (né le 9 août 1904 à Montpellier) fut attiré par la gymnastique dès son plus jeune âge. Il fonda le Cercle d'Education Physique à 16 ans. Quand on lui parle de palmarès et de titre de gloire, il répond sans ambages : «j'ai encadré toute ma vie».

Très vite, en effet, il va devenir un éducateur reconnu et apprécié. Vérificateur à EDF dans la journée, entraîneur le soir, toute sa vie sera consacrée à former des générations de gymnastes. En 1950, il crée le Comité Départemental des Sociétés de Gymnastique.

Son autre passion, c'est le théâtre n'amenait-il pas les enfants de son club faire de la figuration et n'a-t-il pas réglé lui-même le numéro de music-hall d'Henri Ferrari et de sa fille Loulou ?



A 82 ans, ce fringuant jeune homme veille encore sur les destinées de son club et, donner son nom, aujourd'hui, à ce gymnase municipal, c'est reconnaître, si besoin l'était, qu'il incarne la permanence et la pérennité de la gymnastique à Montpellier.

L'ÉTAT CIVIL : LES SAISONS DE LA VIE



Efficacité, simplicité des démarches, et le sourire en plus.

La Mairie de Montpellier est l'une des plus grosses entreprises de la ville : plus de 3 000 personnes sont au service de la population. Mais celle-ci ignore trop souvent la multiplicité des prestations offertes. Aussi, chaque mois, nous vous présenterons un reportage - mode d'emploi des différents services municipaux. Aujourd'hui, l'Etat-Civil.

L'ETAT-CIVIL c'est pour chaque montpelliérain un point de passage obligé à chaque étape importante de sa vie. On ne peut naître, se marier ou mourir clandestinement. Le service de l'Etat-Civil est là pour officialiser tous ces événements.

De l'extérieur, il peut paraître rébarbatif. Les deux outils de base des employés de l'Etat-Civil sont le registre et le tampon auxquels il faut ajouter depuis octobre l'ordinateur. D'ici la fin de l'année, les naissances, mariages et décès seront tous enregistrés sur ordinateur, ce qui ne signifie pas la fin de la pièce écrite qui reste le seul document officiel valable.

Compte tenu du nombre de visiteurs et du volume des dossiers traités, aucun risque d'erreur ne peut être pris. Qu'on en juge, cela représente par an :

5 600 déclarations de naissance,
1 500 reconnaissances d'enfant,
5 500 demandes d'extraits de naissance,
3 600 actes de décès,
200 transcriptions,
900 mariages,
20 000 lettres au courrier arrivé.

Si les 19 employés de l'Etat-Civil se montrent parfois tatillons, c'est parce qu'ils ne badinent pas avec leurs responsabilités. Souvent ce qui peut apparaître comme de la paperasse inutile, voire de la tracasserie administrative, n'est que le garant de la compétence et du sérieux du service rendu.

AU SERVICE DU PUBLIC AVANT TOUT

Mais s'ils sont rigoureux les employés du guichet savent aussi être comprehensifs. Au-delà de la froideur et du papier officiel, c'est tout un travail d'accueil et d'écoute qu'ils effectuent. Conscients d'être avant tout un service public au service de la population, ils facilitent au maximum les démarches des administrés. Cela suppose des qualités extrêmement diverses : la débrouillardise pour démêler les situations complexes de ressortissants étrangers n'arrivant pas à obtenir de leur pays d'origine les pièces nécessaires à leur mariage ; de la patience devant les futurs jeunes mariés qui se disputent devant les guichets ; du discernement pour repérer les fraudeurs comme cette jeune femme venue déclarer un enfant né en réalité six mois auparavant au-delà des frontières ; de la délicatesse devant le chagrin de ceux qui ont perdu un proche ; le sens de l'humour devant des demandes aussi extravagantes que la liste des candidats à un mariage en blanc ; de la compréhension devant l'originalité de certains prénoms proposés par les parents pour leurs nouveaux-nés.


Monique Gourdain, Conseillère Municipale, officiant à un mariage au Château de Grammont.

DÉCÈS

Le service d'inhumation se trouve au Complexe Funéraire de Grammont. C'est là-bas que sont enregistrés les décès. Mais c'est le service d'Etat-Civil qui traite les dossiers, dresse les actes de décès et assure les transcriptions de décès à la Mairie du domicile du défunt. Pour faire la déclaration d'un décès, il faut se munir :
- d'un certificat de décès délivré par le médecin en cas de mort naturelle,
- d'un procès-verbal de police ou autorisation du Procureur en cas de mort accidentelle,
- du livret de famille ou toutes pièces pouvant comporter des renseignements sur l'état-civil du défunt.

SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL

Le Polygone : Allée Henri II de Montmorency,
34064 Montpellier Cedex
Tél. 67.64.34.34

Ouvert au public :
du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 17 h
sans interruption.

EXTRAITS DE NAISSANCE COPIES D'ACTES DE NAISSANCE

Les extraits de naissance sont délivrés sur le champ à tous les requérants. Ils ne comportent aucune mention concernant la filiation ou la reconnaissance.

Les copies d'actes de naissance sont quant à elles délivrées uniquement aux intétéressés, au Procureur de la République, aux conjoints, ascendants, et descendants. Les demandeurs doivent justifier de leur identité.

ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

Les naissances doivent obligatoirement être enregistrées dans un délai de trois jours suivant la naissance. Ce délai est repoussé d'un jour en cas de jour férié.

N'importe qui peut venir faire cette formalité, muni d'une pièce d'identité, du livret de famille s'il s'agit d'un enfant légitime, et du certificat d'accouchement délivré par la clinique. A cette occasion, la Mairie distribue aux nouveaux parents le Carnet de Santé du bébé, un livret de Caisse d'Epargne et, pour les montpelliérains, à partir du mois de janvier prochain, un bon de 50 F. Attention, si la naissance n'est pas déclarée dans les trois jours, il faut saisir le Procureur de la République. La démarche est alors très longue. Il peut se passer un délai de six mois pendant lequel l'enfant n'existe pas pour la société et ne peut donc être pris en compte par les organismes de Sécurité Sociale, d'Allocations Familiales, etc...

RECONNAISSANCE D'ENFANTS

Il y en a de plus en plus. On en compte en moyenne 1 500 par an. Il s'agit d'enfants naturels nés auparavant. On ne peut pas empêcher quelqu'un de venir reconnaître un enfant et on se trouve parfois devant des cas de double reconnaissance, deux pères venant revendiquer la paternité du même enfant.

MARIAGES

Ils se déroulent dans le magnifique cadre du Château de Grammont. Ils sont célébrés par le Maire ou un de ses Adjoints en présence d'un Officer d'Etat-Civil.

Il faut prévoir au moins un mois entre la demande de mariage et le jour de la célébration. Les bans sont publiés dix jours avant.

Les pièces à fournir sont les suivantes :
- un certificat médical prénuptial,
- un acte de naissance intégral,
- une attestation sur l'honneur du domicile ou de la résidence,
- une pièce d'identité,
- les noms, prénoms, domiciles et professions de deux témoins majeurs.

Les étrangers, majeurs en curatelle, les militaires, agents diplomatiques ou consulaires, les mineurs, les veufs, font l'objet de dispositions particulières qui leur sont signalées lors de leur dépôt de dossiers.

PRÉNOMS : QUI DÉCIDE ?

Malgré l'insistance de parents trop imaginatifs on ne trouvera pas sur les listes de l'Etat-Civil de «Brooklyn», de «Roucky» ou de «Charlotte-Tita».

Par contre, on y a enregistré des petits Azel, Mauve, Brunelle et Anaë.

C'est l'Officier d'Etat-Civil, sous l'autorité du Procureur de la République qui peut accepter ou non un prénom. Dans la pratique, il ne refuse que les prénoms franchement ridicules. Si le prénom, sans être ridicule est vraiment original, il est fortement conseillé aux parents de donner à leur enfant un deuxième prénom plus usuel.

MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON TECHNOPOLE, METTONS LE CAP SUR LE FUTUR



TECHNOPOLE le mot est lancé... il fait choc ! Le Japon, les Etats-Unis, l'Europe... Montpellier sont au rendez-vous. Dans tous les pays, à toutes les époques, les hommes ont été et continuent d'être profondément concernés par les progrès réalisés par la science et la technologie, et surtout par la question de savoir comment intégrer cette science et cette technologie aux talents humains.

La réponse à cette question c'est la Technopole, cité scientifique du XXIe siècle, réalité d'un projet industriel. C'est la suite de la cité grecque représentée par Athènes au Ve siècle avant Jésus-Christ. C'est la suite des cités culturelles des Princes et des Evêques, cité de Carcassonne, cité des Papes d'Avignon...

Il nous reste quatorze ans pour réussir l'entrée de Montpellier et de sa région dans le troisième millénaire, le temps d'une adolescence... A peine plus que le temps mis par notre équipe municipale conduite par Georges Frêche, élue en 77 et réélue en 83 pour lancer une dynamique nouvelle pour mettre la Technopole sur ses rails.

Il était une fois Technopolis... ou la singulière histoire du rassemblement des chercheurs, des industriels et des universitaires dans les zones de hautes technologies. Les atouts de Montpellier et de sa région, l'environnement et la qualité de la vie (transports, logements...), le développement de la culture (le théâtre, la danse, la musique...), la volonté de ses chefs d'entreprises, de ses chercheurs et universitaires, anxieux de réussir notre entrée dans le XXIe siècle.

La coordination et la synergie se sont faites à travers des créneaux de notre développement futur : Agropolis fort de ses 18 établissements ou instituts regroupant plus de 2000 chercheurs, le bio-médical qui s'appuie sur ses facultés scientifiques de médecine, de pharmacie et de chimie, l'informatique forte de ses équipes travaillant autour d'IBM mais aussi forte de ses laboratoires développant les activités en intelligence artificielle ou en productique, les nouveaux types de communication télévision par câble et satellites, fibres optiques, centres d'images...

Beaucoup d'images, beaucoup de visions, un peu d'utopie, mais aussi pour ceux qui auraient du souffle, le projet avoué d'être « des exemples de vie pour le XXIe siècle ». La troisième révolution industrielle est en marche à Montpellier, il n'est plus permis d'ignorer, il n'est plus possible de s'arrêter. Il faut gagner. Nous gagnerons ensemble cette bataille de l'emploi. Les résultats sont conséquents, le solde d'emplois créé est positif. Avec sa Technopole, Montpellier va gagner !

Patrick GENESTE,
Adjoint au Maire,
Vice-Président de l'Association Montpellier L.R. Technopole.

L'ASSOCIATION Mont- L.R. Technopole a été créée en juillet 1985, à l'initiative du District de Montpellier, de la communauté scientifique régionale et de la Région Languedoc-Roussillon. Elle comprend les collectivités locales intéressées, la communauté bancaire et financière, les universités, les grandes institutions de recherche...

Les divers partenaires entendent développer un réseau d'acteurs tourné vers la croissance économique, la densification du tissu industriel, la modernisation et la diversification de l'agriculture, en cherchant à créer entre eux le maximum d'effets de synergie. C'est dire que Montpellier L.R. Technopole ne jouera pas un rôle d'opérateur, mais un rôle d'animateur, de « monteur » d'opérations en amont de la réalisation.

MONTPELLIER L.R. TECHNOPOLE PART DE DEUX CONSTATS

Il existe un décalage considérable entre l'importance du potentiel scientifique et technologique disponible et la réalité du tissu économique productif ;

L'élargissement du Marché Commun à l'Espagne et au Portugal invite à définir une stratégie offensive pour placer Montpellier et le Languedoc-Roussillon dans les meilleures conditions de concurrence possibles, alors même qu'ils se trouvent de ce fait désenclavés.

En conséquence, les objectifs de Montpellier L.R. Technopole dépassent de très loin la création de parcs scientifiques ou de zones spécialisées dans les activités de haute technologie. Il s'agit :

- de densifier, moderniser, diversifier le tissu productif par la valorisation du potentiel scientifique et technologique ;
- de mettre le tissu productif au niveau du potentiel scientifique et technologique, ce qui amènera la création d'emplois (directe et indirecte) ;
- de développer un tissu de tertiaire supérieur compétitif (activités de services aux entreprises, de conseil, etc.) de niveau national ;
- de continuer d'attirer à Montpellier et en Languedoc-Roussillon des laboratoires de recherche publics ou privés.



Le stand de la ville a attiré une multitude de visiteurs lors de la Foire Internationale de Montpellier.

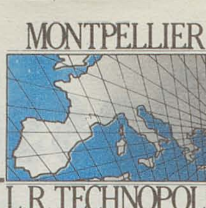
Les instruments susceptibles d'atteindre ces objectifs sont les suivants :

- développement de la fertilisation croisée recherche-industrie (notamment à travers le contrat de Plan Etat/Région « Transfert et Innovation Technologique » et les contrats Région/Grandes Institutions de recherche) ;
- ouverture de zones d'accueil de qualité pour les activités de hautes technologies, avec « pépinières d'entreprises » ;
- maintien et développement d'une politique de qualité du cadre de vie sur la base des atouts naturels de Montpellier et du Languedoc-Roussillon ;
- élaboration d'une politique de formation (universités, enseignement technique, formation professionnelle) à l'écoute des besoins de la région et tournée vers les filières d'avenir ;
- affinement de l'image nationale et internationale.

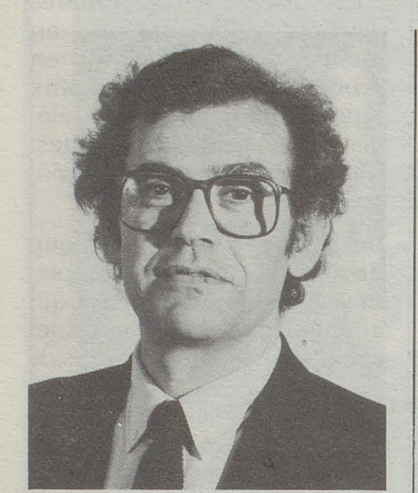
Sur le plan institutionnel, Montpellier L.R. Technopole est gérée par un Conseil d'Administration représentatif des différentes catégories d'acteurs ; le secrétariat est actuellement assuré par le District de Montpellier ; des coordonnateurs commencent d'être mis en place pour les cinq axes recherche-industrie qui ont été retenus :

- informatique-productique,
- nouveaux moyens de communication,
- agro-alimentaire,
- génie biologique et médical, médicament-santé,
- mer-aquaculture.

Enfin, un Comité Scientifique et Technique joue le rôle d'instance de réflexion et de proposition en même temps que d'outil de prospective (voir encadré page 14).



INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MÉDIAS, LES ATOUTS DU FUTUR



A Montpellier, le coup d'envoi du pôle informatique a été donné en 1964 avec l'implantation d'IBM.

En 22 ans, cette unité qui fabrique pour l'Europe le cœur de gros ordinateurs de la gamme ? passe de 600 à 3000 salariés. Selon les propres statistiques internationales du groupe, c'est sur le site montpelliérain que la productivité est la plus élevée et le taux d'absentéisme le plus bas. Autour d'IBM s'est développé un substrat d'entreprises sous-traitantes, preneur d'ordres dans divers domaines et représentant dans toute la région environ 2000 salariés.

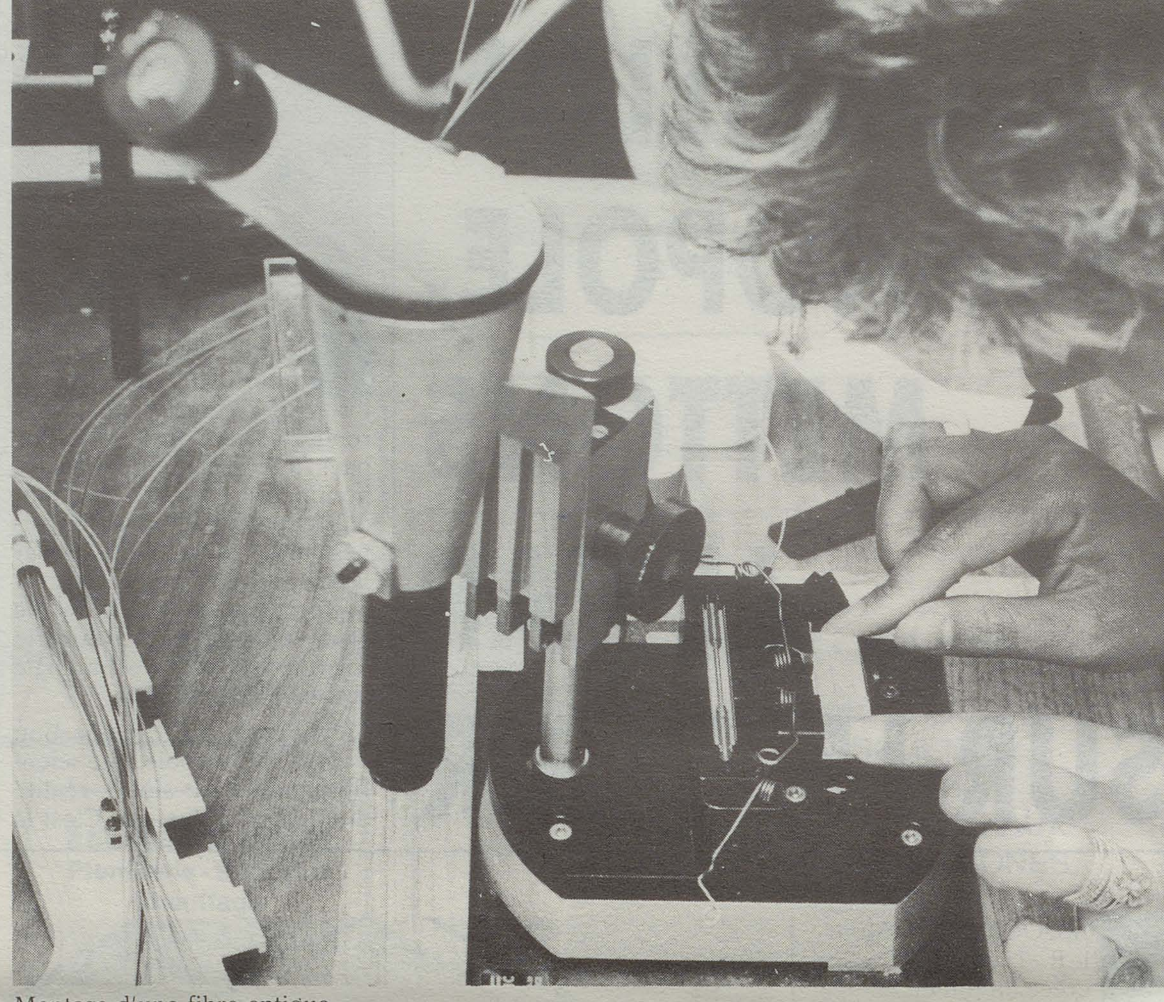
Cette situation est confortée en 1986 par l'arrivée à Montpellier d'Intertechnique, le numéro 1 français de constructeurs privés de matériel informatique. Cette implantation est à la fois un centre de formation pour les clients et le personnel d'Intertechnique et une unité de production d'opto électronique.

D'autres sociétés contribuent également à renforcer le pôle électronique et informatique notamment par la production d'équipement embarqués pour l'aviation. C'est ainsi que Morari fabrique à Montpellier le câblage de l'hélicoptère Superpuma.

Les applications industrielles sont la déclinaison naturelle de la recherche. Une des forces de Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole est d'avoir su rassembler un essaim dynamique dans le domaine de la recherche.

C'est ainsi que le CRIM (Centre de Recherche en Informatique de Montpellier), le LAM (Laboratoire d'Automatique de Montpellier), travaillent tous deux dans les laboratoires universitaires, le premier sur le thème de l'informatique base donnée réseaux, le second sur la robotique et la productique.

Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole est aussi un vivier de formation en informatique. Les étudiants peuvent trouver un choix de filières important, bac H, BTS, (public et privé), DUT université qui forme maître ou ingénieur («ISIM» Institut des Sciences de l'Ingénieur de Montpellier à l'USTL). Il faut d'autre part signaler l'implantation à Montpellier du CNUSC (Centre National Universitaire Sud de Calcul), Centre de Traitement de l'information très puissant à la disposition des universitaires mais aussi d'autres utilisateurs publics et privés...



Montage d'une fibre optique.

LES NOUVEAUX MÉDIAS

Les nouveaux moyens de communication sont en vitrine à Montpellier grâce au câblage en fibre optique de la ville qui sera totalement achevé en 1989. 88000 possesseurs montpelliérains de télévision pourront grâce à l'interactivité bénéficier de services variés offerts par des entreprises.

Des participants de toute la France ont planché pendant les 8e Journées Internationales de l'IDATE sur le thème de la communication du Futur.

La communication avec les clients et les fournisseurs sera facilitée par les entreprises et ce à l'échelle internationale grâce à la construction d'un téléport qui connectera le réseau de Montpellier avec les satellites de vidéo-communication.

Le Centre International d'Images de Grammont est équipé pour la production de 3/4 de pouce BVU dans un studio de 150 m² et un studio de 400 m² (permettant des tournages de télévision ou de cinéma).

La création d'un ensemble de formation de spécialistes pour la conception, la production et l'utilisation de nouveaux produits audio-visuels s'impose à Montpellier. C'est ainsi que l'antenne régionale du Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes (CFPJ) fixé à Grammont dans les locaux de Télésoleil formera les nouvelles générations de journalistes audiovisuels.

L'IDATE dont les 8e Journées Internationales viennent de se tenir à Montpellier sur le thème des services de communication du futur s'affirme par son succès comme un outil essentiel de la réflexion sur la communication au plan européen et international.

Informatique et nouveaux moyens de communication sont à Montpellier deux fleurons superbes et nécessaires pour une Technopole du futur.

Max LEVITA,
Conseiller Municipal
Délégué à l'Informatique et à la Télécommunication.

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ASSOCIATION MONTPELLIER L.R. TECHNOPOLE

Messieurs :
Béréziat, Directeur Régional Télécommunications,
Bodiot, Président Université de Perpignan,
Cano, Président USTL Montpellier,
Crespeau, Directeur Entreprise DMS (groupe Elscint),
Defrance, Président DRIR Alès,
Durante, Professeur CNRS-USTL,
Garbit, Président Comité Régional des Banques,
Geneste, Directeur Ecole Supérieure de Chimie,
JeanJean, Directeur Entreprise JeanJean BTP,
Lacave, Président C²R²DT, Doyen de la Faculté de Droit,
Maistre, Directeur BCEOM La Grande Motte (Bureau d'Etudes),
Mirouze, Président Université Montpellier I,
Onagoity, Directeur Entreprise Morari (Electronique),
Planche, Directeur Union Patronale Montpellier,
Pommeret, Directeur Cie du Bas-Rhône,
Raynaud, Directeur CEMAGREF,
De Marne, Directeur Recherches Sanofi (filiale Elf),
Taverne, Directeur IBM Montpellier,
Trouchaud, Délégué à la Recherche et Technologie DRIR Montpellier.

MONTPELLIER
L.R. TECHNOPOLE

1987 - LE CÂBLE SE DÉCHAINE A MONTPELLIER

LE CÂBLE CHEZ VOUS

Etre la première ville au monde entièrement câblée en fibre optique : Montpellier atteindra cet objectif avant 1990.

Trois étapes pour ce pari technologique :

- à partir de 1987 : 30 000 prises raccordables,
- dès 1988 : 60 000 prises raccordables,
- dès 1989 : 80 000 prises raccordables, soit l'ensemble de la population.

C'est la Société Montpellier Télé-Service qui assure la gestion et la commercialisation du câble. Elle est basé à l'Espace Richter à proximité immédiate du Pont Juvénal.

LE CÂBLE C'EST LE CHOIX

Aujourd'hui, le choix frappe à votre porte, avec 15 chaînes de télévision d'ici et d'ailleurs.

Tête de réseau et accueil du public à l'Espace Richter.

Toutes les chaînes nationales françaises TF1, A2, FR3,

CANAL + (crypté) et surtout en exclusivité à Montpellier, la 5 et la 6.

Les chaînes périphériques RTL et TMC.

L'ouverture sur l'Europe avec SUPERCHANNEL, la RAI et TVE.

Des programmes spécialement conçus pour le câble : TV5 la francophone, SKY CHANNEL l'anglophone et CANAL J, la chaîne des 5-15 ans sur le câble.

TÉLÉSOLEIL, la chaîne des habitants de Montpellier, votre chaîne ouverte sur la vie, la culture, les manifestations locales, avec des informations, des films, des spectacles, des petites annonces... à votre service.

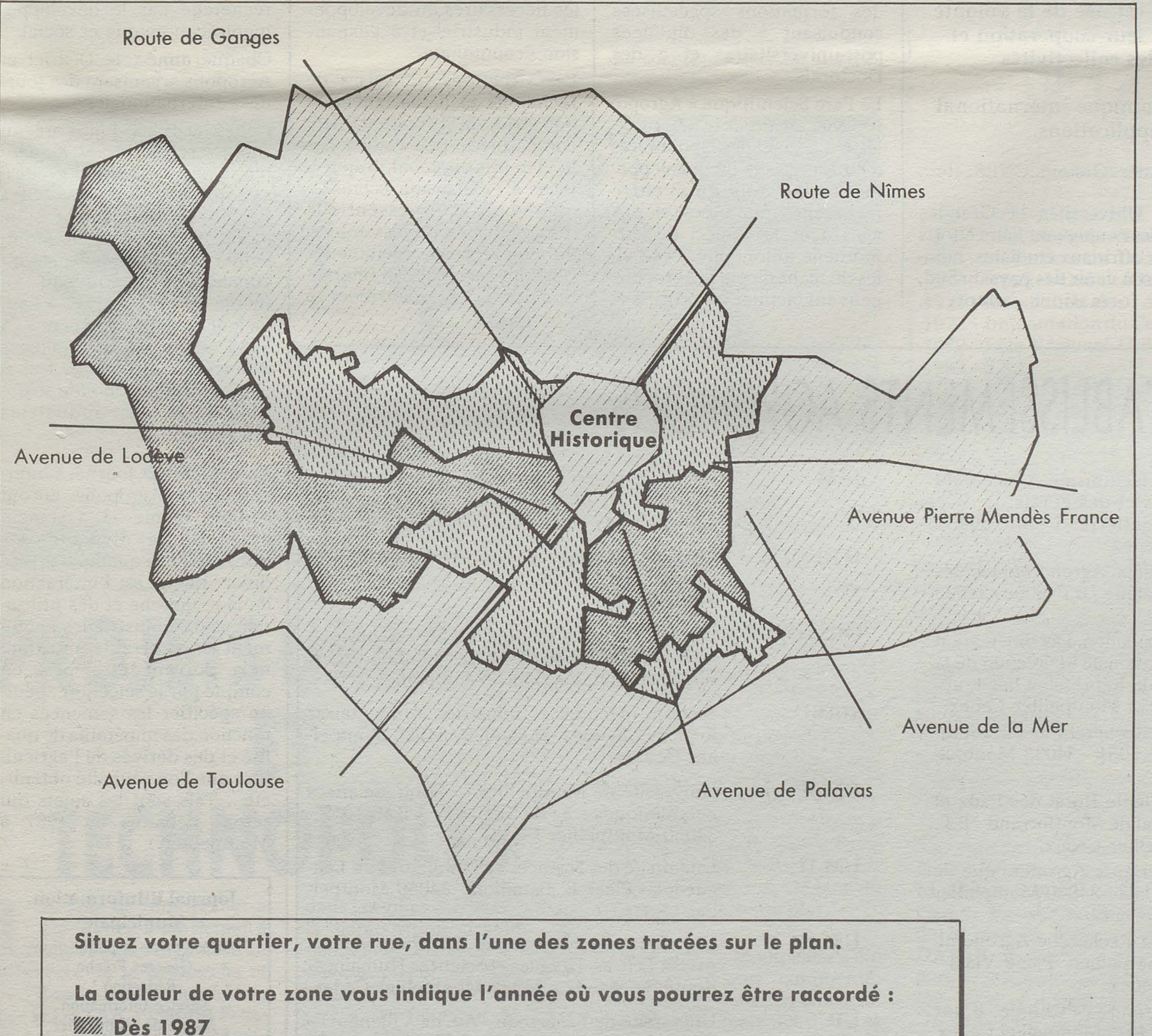
LE CÂBLE C'EST LA QUALITÉ

15 chaînes de télévision, la qualité du choix, les meilleurs programmes français et européens à tout instant chez vous.

Le choix de la qualité, une réception impeccable, une grande qualité d'image grâce à la fibre optique.

LE CÂBLE C'EST LA SIMPLICITÉ

Le câble chez vous, c'est un branchement et une prise aussi discrets que le téléphone, c'est l'accès aux programmes français et étrangers avec un abonnement de 130 F par mois pour 15 chaînes de télévision... chez vous.





AGROPOLIS : UNE VOLONTÉ DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE



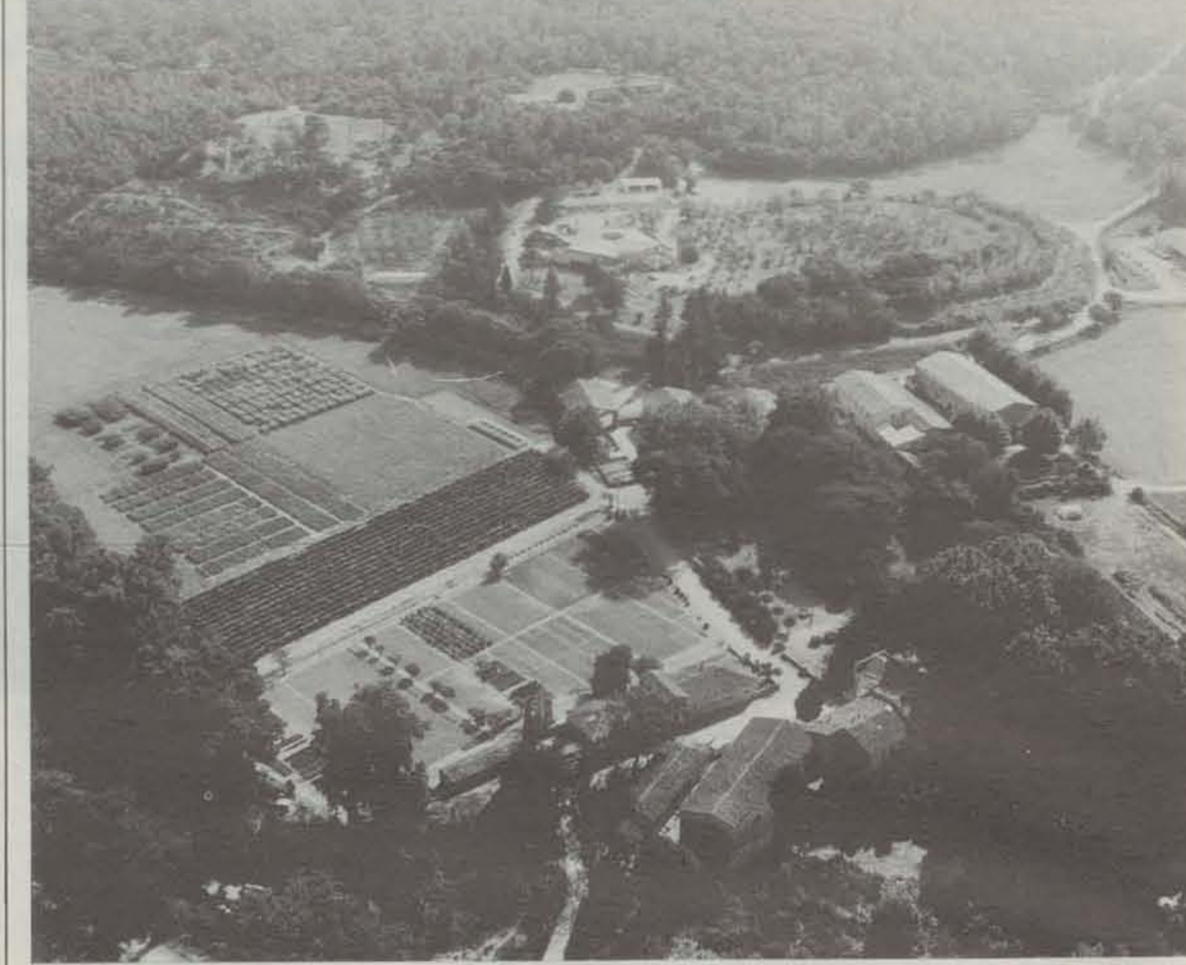
LE 19 septembre 1985, Montpellier célébrait la naissance d'Agropolis en présence des Ministres de la Recherche et de la Technologie, de l'Agriculture et de la Coopération et du Développement. Ce regroupement des 18 établissements localisés dans notre ville et orientés vers la recherche, la formation et le développement dans les domaines agronomique, agro-alimentaire et rural, constitue un atout essentiel de la Technopole Montpelliéraine.

Avec près de 1000 chercheurs et enseignants, Agropolis représente, dans ce secteur, une concertation unique au monde dont la volonté est de servir la coopération scientifique et technique internationale au Nord comme au Sud, répondant en cela à la préoccupation des Pays développés comme des Nations pauvres.

La Ville de Montpellier et le District Urbain ont apporté un soutien décisif à la mise en place d'Agropolis.

Le transfert de technologie, la mise en œuvre du Parc Scientifique, le développement des services collectifs, la Cité Internationale, le complexe socio-culturel et sportif, le musée de l'Agriculture Méditerranéenne et Tropicale sont autant d'ambitions que nous voulons partager avec l'ensemble de la Communauté Montpelliéraine. L'entreprise est délicate mais elle reste exaltante, nous sommes persuadés qu'elle servira grandement la cause du rayonnement de notre Cité.

André VEZINHET,
Premier Adjoint au Maire,
Vice-Président d'Agropolis.



Vue aérienne de l'INSERM et du CIRAD.

RECHERCHE, FORMATION, APPLICATION

Cette institution unique sur terre est née de la volonté des établissements de développer leur coopération et leur efficacité et du dynamisme des collectivités territoriales.
Ainsi Agropolis est un pôle agronomique international de recherche, de formation et d'applications.

TOUS les grands Instituts Nationaux de Recherche dont les activités concernent à des degrés divers l'Agronomie et la Production sont présents sur les sites d'Agropolis : Cemagref, Cirad, Ifremer, Orstom, CNRS, etc...

Les Universités et Grandes Ecoles conjuguent leurs efforts pour offrir aux étudiants, nombreux à venir des pays du Sud, des formations adaptées, notamment dans le domaine des formations spécialisées conduisant à des diplômes post-universitaires et à des Doctorats.

Le Parc Scientifique « Agropolis » va constituer le lieu privilégié d'accueil des laboratoires d'entreprises et du développement des relations entre recherches publiques et privées dans le respect de leur mutuelle autonomie. Les halles de technologie d'Agropolis peuvent faciliter les processus expérimentaux et projets pilotes nécessaires au développement industriel et à l'expansion économique.

Les structures françaises de recherche et d'enseignement ont parfois la réputation d'être compliquées, peu lisibles sur le plan international, trop fermées à l'expansion économique. La tâche essentielle d'Agropolis est de rassembler, de simplifier, de faciliter les relations nationales et internationales et de contribuer à valoriser les produits de la recherche par le développement économique et social.

Chaque année, le District et Agropolis organisent des Journées Internationales.

Celles de 1986, dont l'organisation est également assurée par le pôle VERSEAU (Valorisation des Etudes et des Recherches des Sciences de l'Eau) et l'Association Montpellier LR Technopole, seront consacrées à nouveau au thème de l'eau. Après « Eau, facteur de développement » en 1985, « Eau et Technologies Avancées », a réuni les 1, 2, 3 octobre 1986, le monde scientifique et les industries innovantes.

En 1987, les 2ᵉ Journées Internationales Agropolis auront comme thème «Les semences». De la diversité des semences à la qualité des produits ; quelle est l'intéraction de la recherche et des utilisations agro-industrielles ; comment les impératifs nutritionnels doivent être pris en compte par la sélection ; peut-on spécifier les semences en fonction des impératifs de qualité et des dérivés de l'agriculture que l'on souhaite obtenir, etc... Tels sont les sujets qui seront débattus en 1987 à Montpellier.

ÉTABLISSEMENTS AGROPOLIS

CEMAGREF	Centre National du Machinisme Agricole du Génie Rural des Eaux et des Forêts. Avenue du Val de Montferrand - B.P. 5095 - 34033 Montpellier Cedex.
CNEARC	Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes Lavalette - B.P. 5098 - 34033 Montpellier Cedex.
CNFDCI	Centre National de Formation, Documentation et Coopération Internationale - Direction de la Consommation et de la Répression des Fraudes - B.P. 2048 - 34032 Montpellier Cedex.
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique - Route de Mende B.P. 5051 - 34033 Montpellier Cedex.
ENGREF	Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts - Avenue du Val de Montferrand - B.P. 5093 - 34033 Montpellier Cedex.
ENSAME	Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier - Place Viala - 34060 Montpellier Cedex.
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique - Centre de Montpellier, Place Viala - 34060 Montpellier Cedex.
ENSCM	Ecole Nationale Supérieure de Chimie - 8, rue de l'Ecole Normale - 34075 Montpellier Cedex.
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche pour le Développement - Avenue du Val de Montferrand - B.P. 5035 - 34032 Montpellier Cedex.
IAM	Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier - 3191, Route de Mende - 34060 Montpellier Cedex.
IFREMER	Institut Français de la Recherche Pour l'Exploitation de la Mer - 1, rue Jean Vilar - 34200 Sète.
ORSTOM	Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération - 3191, Route de Mende - 34060 Montpellier Cedex.
SIARC	Section Ingénieurs Industries Alimentaires Régions Chaudes - B.P. 5098 - 34033 Montpellier Cedex.
UM I	Université de Montpellier I - Droit, Sciences Economiques - 5, Bd Henri IV - B.P. 1017 - 34060 Montpellier Cedex.
UM II	Université des Sciences et Techniques du Languedoc - Place E. Bataillon - 34060 Montpellier Cedex.
UM III	Université de Montpellier III, Paul Valéry. Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines - Route de Mende - 34032 Montpellier Cedex.
UP	Université de Perpignan - Av. de Villeneuve - 66025 Perpignan Cedex.
CNUSC	Centre National Universitaire Sud de Calcul - 950, rue de St-Priest - B.P. 7729 - 34083 Montpellier Cedex.

Journal d'Information Municipale
Directeur de la publication
Georges Frêche
Rédaction :
Service Information
Mairie de Montpellier
Tél. 67.34.72.21
Photocomposition, Photogravure
Languedoc Edition
Imprimerie : OFFSET Languedoc
Vendargues - Tél. 67.70.28.40
Dépôt légal : décembre 1986



LE PÔLE MÉDICAL EUROMÉDECINE PRÉFIGURE LA MÉDECINE DU XXIᵉ SIÈCLE



LE pôle biomédical est un des axes de développement essentiel de Montpellier L.R. Technopole.

Fondé à partir de la plus ancienne Faculté de Médecine du monde actuellement en exercice, à partir de l'Université et des activités de recherche déjà existantes (Chauvin Blache, Sanofi, pôle GBM, Inserm, CNRS), il se caractérise par sa diversité et sa grande richesse scientifique préfigurant ainsi la Médecine du XXᵉ siècle.

Pour en favoriser l'essor, la Ville et le District de Montpellier ont aménagé un parc de 200 hectares à la Zolad et prochainement une pépinière d'entreprises sur 3 000 m² devrait naître, créant ainsi un lieu de rencontre entre la recherche et l'industrie. C'est ainsi que plus récemment sont arrivés : SSI, Elscint, Boiron et enfin ABX.

Euromédecine, Salon International, créé en 1985 à l'initiative de M. Georges Frêche, Député-Maire de la Ville de Montpellier, est un élément très important du pôle médical de la Technopole. Pour sa 2ᵉ édition, en 1986, il a connu un franc succès avec près de 9 000 participants dont 15 % d'étudiants, 85 % de professionnels de la santé répartis de la façon suivante : 80 % de médecins et 20 % de pharmaciens. Euromédecine devient ainsi le Premier Salon Français rivalisant avec les autres Salons Internationaux et renforçant du même coup, grâce à une médiatisation nationale de qualité, le pôle biomédical de Montpellier L.R. Technopole.

Docteur Hélène COLAS,
Conseiller Municipal,
Conseiller du District,
Délégué au Salon
Euromédecine.



La présence de François Mitterrand à l'ouverture d'Euromédecine est une reconnaissance et un encouragement profond au gigantesque effort du pôle bio-médical qui conjugue recherche et applications.

LES RICHES HEURES DE LA MÉDECINE

1181 - Création de la Faculté de Médecine
1537 - Rabelais, Docteur à Montpellier (1494-1553)
- Lapeyronie (1678-1747)
1890 - Hôpital Saint-Eloi
1939 - Hôpital Saint-Charles
1960 - Ouverture du Laboratoire National de la Santé
1970 - Hôpital Gui de Chauliac
1970 - Installation des Laboratoires Chauvin-Blache
1972 - Implantation du Centre de Recherches Sanofi-Clin Midy
1979 - Pôle Régional G.B.M.
1982 - S.S.I.
1983 - Hôpital Lapeyronie
1985 - Société Elscint
1985 - Salon International de la Santé « Euromédecine »
1985 - Montpellier au Club International des Technopoles
1986 - Laboratoires Boiron
1986 - Gicare Sud (Salon de la Rééducation Fonctionnelle)
1986 - Société A.B.X.
1986 - Société Dental

PROJETS URBAINS ET TECHNOPOLES

LA Ville de Montpellier a été invitée à participer à une réunion organisée au Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, par la DATAR, l'Institut Français d'Architecture et l'Association Entreprise-Région, sur le thème «Projets Urbains et Technopoles».

Cette rencontre portait sur l'insertion des technopoles dans les villes et leur rôle dans la composition urbaine des banlieues, des centres villes, des campus et des villes nouvelles. L'ouverture du colloque a été faite par M. Jean-Pierre Gaudemar, Directeur de la DATAR, et par M. Portefait, Directeur de l'Association Entreprise-Région.

Les principales technopoles françaises ont été présentées : la ZIRST de Meylan à Grenoble, l'Innopole de Toulouse-Labege, la technopole de Nancy-Brabois, la Cité Descartes à Marnes-la-Vallée, la technopole de Montpellier et celle de Villeneuve-d'Ascq. Cette présentation a été faite par le Professeur Patrick Geneste, Vice-Président de l'Association Montpellier L.R. Technopole et par M. Jean-François Carenco, Directeur Général du District de Montpellier.

Le modèle de Montpellier a été particulièrement commenté, notamment dans son efficacité médiatique mais aussi sur la richesse de son potentiel universitaire et de centres de recherche, dans les domaines de l'agronomie (Agropolis), ainsi que dans le domaine médical (Euromédecine).

L'accent a été particulièrement mis sur l'efficacité des réseaux, notamment sur le fait que la proximité favorisait les échanges, et là encore la stratégie mise en place à Montpellier, consistant à fixer des zones d'activités spécifiques a été remarquée.

Au cours de la table ronde concluant la Journée présidée par M. Mayet, Président de l'Association Entreprise-Région, et de M. Sallois, Délégué de la DATAR, M. Patrick Geneste a particulièrement insisté sur le rôle que pourrait jouer la DATAR dans la constitution du réseau des technopoles afin qu'une solution puisse être trouvée pour éviter une prolifération non crédible des technopoles afin qu'une solution puisse être trouvée pour éviter une prolifération non crédible des technopoles. Il a d'autre part insisté sur le fait de la nécessité de favoriser sur Montpellier l'implantation d'un aéroport international.

La Technopole de Montpellier est essentiellement un projet économique et les résultats obtenus dans le domaine de la création d'emplois encouragent leurs responsables à développer cette grande idée qui permettra à la Région de rentrer de plain pied dans le développement économique du troisième millénaire.

Patrick GENESTE,
Maire-Adjoint,
Vice-Président
de la Commission
Industrialisation,
Recherche et Innovation.

CRÈCHE PARENTALE DES FARFADETS UN EXEMPLE A SUIVRE



Georges Frêche, Député-Maire, Jean Oberti, Maire Adjoint aux Affaires Scolaires, ont inauguré, le 21 octobre, la crèche parentale des Farfadets.

Inaugurée le 21 octobre, la crèche parentale des Farfadets est la première concrétisation de l'important contrat crèche passé entre la Ville et la Caisse d'Allocation Familiales. Les Farfadets, association regroupant des parents et des éducatrices accueillent dans des locaux HLM 16 enfants de 3 mois à 3 ans. La Ville de Montpellier très favorable au développement des crèches parentales apportera son aide à toute initiative du même type.

IL y avait beaucoup de monde à la cité Paul Valéry le 21 octobre dernier pour inaugurer la crèche parentale des Farfadets, des personnalités autour du Député Maire Georges Frêche, et une grande participation des gens du quartier.

La crèche des Farfadets, première réalisation depuis la signature du contrat crèche le 4 septembre 1986 (voir «Montpellier Votre Ville», n° 92, p. 15), a une valeur de symbole. Elle concrétise l'aboutissement d'un projet conduit de main de maître, et qui devrait servir d'exemple à d'autres associations.

D'un côté, Pascale et Maryline, deux jeunes filles au chômage, pleines d'énergie et d'idées, fraîches émoulues de l'école de puériculture. De l'autre, des parents à la recherche d'une solution pour la garde de leur enfant. De leur rencontre naît l'association des Farfadets qui se donne pour mission de créer une crèche parentale pour les touts petits et un centre de loisirs maternel.

DANS UN REZ-DE-CHAUSSÉE H.L.M.

Ils n'eurent pas de mal à convaincre les responsables de la Mairie. Les élus et les services de la Petite Enfance étaient convaincus d'avance. Leur projet s'inscrivait parfaitement dans le sens de la politique mise en place par la Municipalité d'encourager et de rechercher des structures de garde d'enfants plus légères et innovantes que les structures traditionnelles. Dès cette année, la Municipalité leur a octroyé une subvention d'encouragement. Les autres institutions ont été elles aussi très vite conquises par le projet. Et il est vrai que sans l'ombre tutellaire bienveillante de la Caisse d'Allocations Familiales, les Farfadets n'auraient pas pu voir le jour. La CAF verse une prestation de service au taux de 50 % pour les 16 places créées. Le prix de revient moyen d'une journée est estimé à 120 F et la part du poste personnel s'élève à 85 %.

L'O.P.A.C., organisme HLM qui est en quelque sorte le bras exécutif de la ville en matière de logement social, a trouvé le local : un F6 de 110 m² attenants à un jardin de 100 m², situé au rez-de-chaussée d'immeubles et à proximité d'espaces verts. Cet appartement inclu dans l'opération de rénovation de la cité Paul Valéry a fait l'objet d'aménagements particuliers pour l'adapter à l'accueil des jeunes enfants.

LA MAIN A LA PATE

L'originalité de la crèche des Farfadets réside dans son caractère d'ouverture.

Ouverture sur le quartier et ouverture vers les parents. Ceux-ci ne se contentent pas de déposer leur bébé le matin pour le reprendre le soir. Ils participent activement à la vie de la crèche.

Par ailleurs, l'équipe des Farfadets travaille en liaison avec les équipes sociales du quartier. Outre la crèche parentale, l'association a créé et gère un centre de loisirs pour les enfants de 3 à 6 ans, qui fonctionne en-dehors des périodes scolaires dans les locaux de l'école primaire du Pas du Loup. Il existe ainsi une approche globale et une certaine continuité dans l'accueil des jeunes enfants du quartier.

« Les Farfadets »
Cité Paul Valéry
241, rue Camille Desmoulins
Montpellier

L'OCCITAN EN CULOTTE COURTE



L'école maternelle de la Calendreta.

LA Calendreta, école maternelle occitane située rue du Mas de Merle à Montpellier, accueille depuis le début de l'année 1986 deux classes de 16 élèves. Les enfants sont plongés dans un bain de langue occitane, l'enseignement y étant bilingue. Chaque semaine est placée sous un thème particulier se concrétisant par des sorties chez des agriculteurs ou des artisans. Une expérience pédagogique riche qui allie le bien-être de l'enfant, la sauvegarde de la langue occitane et de l'identité culturelle régionale.

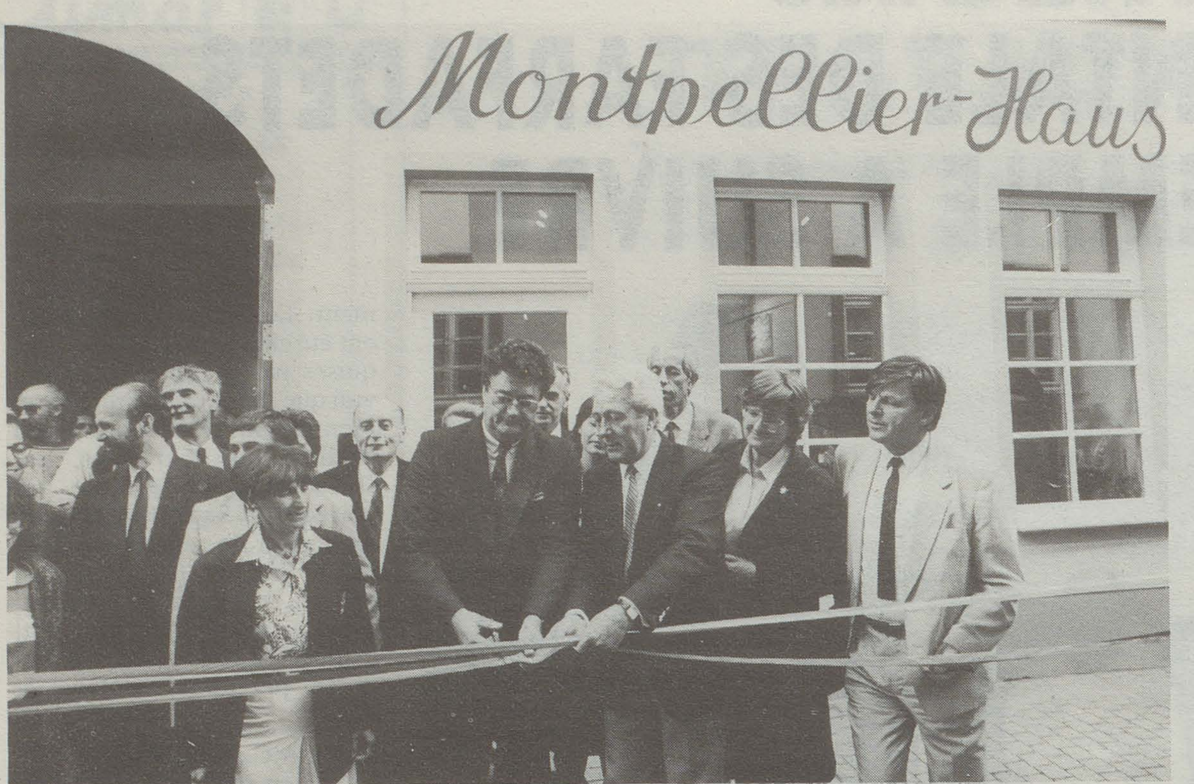
« JE DONNE UN JOUET »

« Je donne un jouet » se déroulera cette année encore sur l'Esplanade le samedi 13 décembre 1986 de 9 h à 19 h.

Cette opération consiste à faire participer les enfants de la ville en leur demandant d'apporter des jouets en bon état et dont ils ne se servent plus, sous le chapiteau dressé sur l'Esplanade à cette intention.

A l'occasion de cette collecte, diverses animations seront proposées aux enfants, et un spectacle de cinéma « non stop » sera diffusé gratuitement à la Salle Rabelais de 14 h 30 à 18 h.

Nous comptons sur la participation de tous les enfants de la ville à cette manifestation d'amitié pour que Noël soit pour tous synonyme d'espoir et de joie partagés.



INAUGURATION DE LA MAISON DE MONTPELLIER A HEIDELBERG

Une importante délégation montpelliéraine s'est rendue à Heidelberg pour inaugurer « Montpellier House », la Maison de Montpellier située au cœur de notre jumelle allemande. Un fonctionnaire municipal, tout au long de l'année, l'animera. Depuis son ouverture, le 27 septembre 1986, des conférences avec des écrivains languedociens, des concerts de musique, ont été suivis par de nombreux habitants de Heidelberg avec enthousiasme. Du 8 au 13 décembre, l'atelier Théâtr'elles y créera son nouveau spectacle sur Flora Tristan. Pôle culturel, économique et touristique, cette nouvelle Maison contribuera à affirmer l'amitié entre nos deux villes.

HOMMAGE AU COMTE DU MOULIN ECKART

Bien connu des Montpelliérains, pionnier du rapprochement franco-allemand, le Comte du Moulin Eckart a été honoré le 20 novembre par Georges Frêche et M. Zundel, maire de Heidelberg.



20e ANNIVERSAIRE DE LA MAISON DE HEIDELBERG A MONTPELLIER

Les 18 et 19 novembre derniers, Montpellier et Heidelberg ont fêté le 20e anniversaire de la Maison de Heidelberg à Montpellier.

FRANÇOIS MITTERRAND A MONTPELLIER

François Mitterrand, Président de la République, a inauguré le Second Salon Euromédecine 86. A cette occasion, il a prononcé à la Salle des Rencontres, un important discours sur la recherche saluant le dynamisme de la ville et de sa technopole.



DÉMOCRATIE DIRECTE

Pendant trois jours, du 20 au 22 novembre, Georges Frêche a répondu en direct à des centaines de questions posées par les Montpelliérains à leur Maire. Une belle démonstration de démocratie directe.

UN VOYAGE AU QUÉBEC FRUCTUEUX

M. Georges Frêche s'est rendu récemment au Québec à l'invitation des Universités du Québec et de Montréal. Montpellier avait été invitée aux conférences annuelles d'urbanisme après Milan et Munich. Le Maire y a traité le sujet de l'animation culturelle et économique des villes dans deux conférences largement suivies à Montréal et à Québec.

A Montréal, le Maire a rencontré Jean Drapeau, Maire de Montréal depuis 34 ans, pour lui remettre la Médaille de la Ville. Jean Drapeau a remis la Médaille de la Ville de Montréal au Maire de Montpellier. Georges Frêche a pu aussi nouer les liens amicaux et directs avec Jean Dore, Président du R.C.M. (Rassemblement des Citoyens de Montréal) qui a été élu Maire de Montréal dix jours après avec 68 % des voix. Ces liens laissent augurer des bonnes relations de Montpellier et de Montréal à l'avenir.

Georges Frêche s'est ensuite rendu à Québec où il a été reçu par M. Pelletier, Maire de Québec, Président de l'Association Mondiale des Villes Francophones. Contact sympathique réussi. Montpellier va adhérer à l'Association. Le Maire de Québec viendra à Montpellier et aidera Montpellier dans sa démarche pour faire classer la ville comme site historique par l'UNESCO puisqu'elle vient de l'être elle-même.

Georges Frêche a également rencontré M. Tremblay, Ministre de la Communication du Gouvernement du Québec. Un protocole d'accord a été préparé entre les deux pays, les deux villes, leurs universités et leurs entreprises dans le domaine de la télévision par câble, de la fibre optique et des échanges de programmes. Ceci est intéressant en vue de l'ouverture le 24 décembre du réseau de télévision câblée en fibre optique de Montpellier. Ces échanges prolongent le jumelage Montpellier-Québec en 1980 des Associations de Femmes Diplômées de l'Université sous l'égide de Madame Comet.

La délégation de Montpellier et son Maire, en présence du Consul Général de France et du Maire de Québec se sont inclinés devant le Monument du Marquis de Montcalm, héros des Plaines d'Abraham et fils de Montpellier.

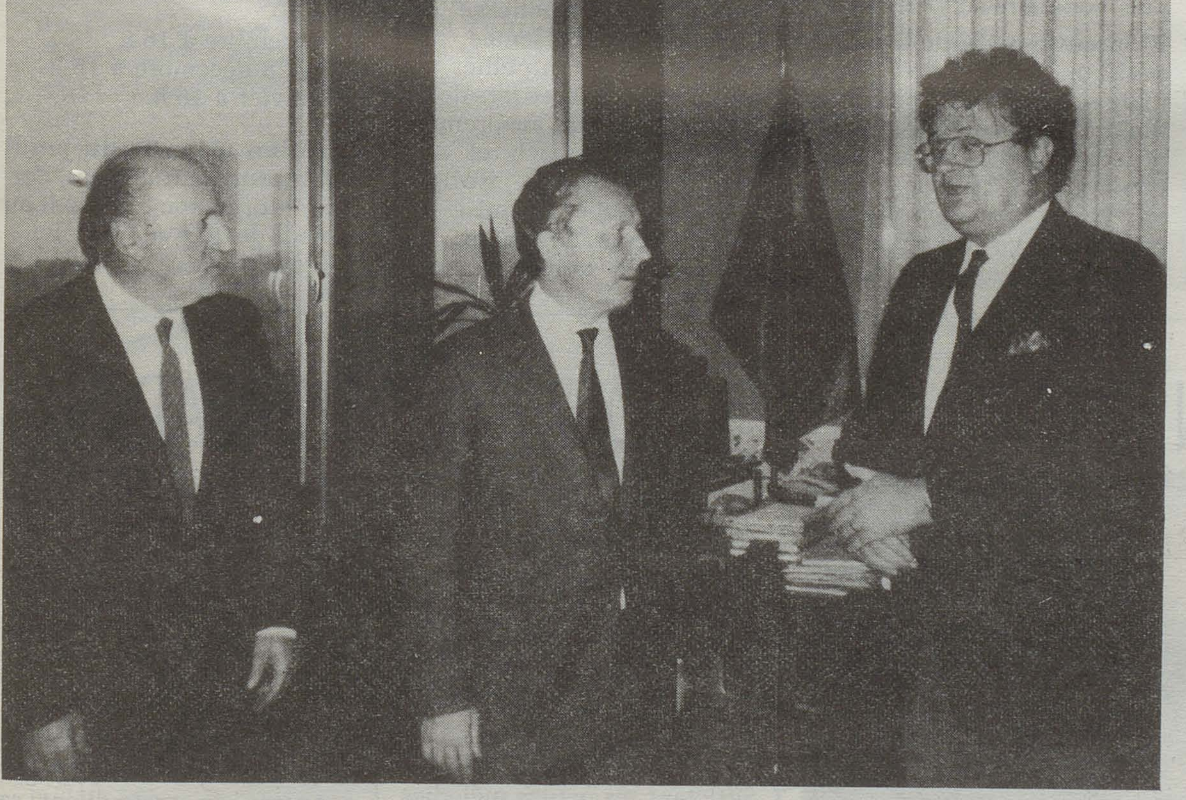
Plus que jamais les Canadiens Francophones, les étudiants et tous les Canadiens peuvent se sentir chez eux à Montpellier.



M. GEORGES FRÊCHE, COMMANDEUR DU MÉRITE CIVIL ESPAGNOL

LE 22 octobre dernier, M. Georges Frêche recevait des mains du Consul d'Espagne la Médaille de Commandeur du Mérite Civil Espagnol. Le Roi d'Espagne, Juan Carlos, a voulu par ce geste saluer l'homme qui, dès 1974, s'est fait le défenseur acharné de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté Européenne et qui n'a pas cessé d'œuvrer pour le rapprochement de nos deux pays. A travers le Député-Maire de Montpellier c'est à toute la ville et tous les Montpelliérains qu'un hommage est rendu.





RENCONTRE AVEC M. JACQUES DELOS A BRUXELLES

M. Georges Frêche, Député-Maire de Montpellier, accompagné de Georges Sutra de Germa, Député Européen, s'entretient avec Jacques Delors de quelques dossiers importants pour Montpellier, l'Hérault et la Région : le CORUM à Montpellier et sa Maison de l'Innovation, l'extension de l'aéroport international de Montpellier, la venue de la Task Force de la CEE de Bruxelles à Montpellier, la continuation de l'expérience d'insertion des handicapés et enfin la participation de la CEE au fonctionnement de la Pépinière d'Entreprises de Clapiers après que cette dernière ait largement participé au coût de construction.

L'ORCHESTRE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON JOUE «ROMÉO ET JULIETTE» DE BERLIOZ

OPÉRA DE MONTPELLIER
12 déc. 20 h 30
14 déc. 10 h 45



APRÈS avoir succombé à l'enthousiasme lors de sa découverte de Shakespeare au Théâtre de l'Odéon à Paris en 1827, Berlioz ne cessa d'être hanté par le mythe de **Roméo et Juliette.** Et douze ans plus tard, c'est bien sous l'influence de la passion qu'il se plongea dans la composition d'une vaste symphonie dramatique sur un livret établi par Emile Deschamps, d'après le texte de Shakespeare. Œuvre romantique par excellence, le **Roméo et Juliette** de Berlioz est ainsi animé par une recherche constante de l'expression la plus juste des sentiments. Le génie de l'auteur est d'avoir su créer, pour atteindre son but expressif, un genre original faisant alterner les épisodes purement symphoniques avec les récitatifs chorals, ou les airs de soliste (contralto, tenor, baryton) avec les grands chœurs. De cette extraordinaire variété naît une possibilité d'évocations multiples, allant de la fête à la mort en passant par la mélancolie, le merveilleux et l'amour éperdu. Et si on ne peut cesser de s'étonner devant la maîtrise technique du compositeur, on sera encore plus sensible à la richesse expressive d'une œuvre, qui, à l'instar de la **Missa Solemnis** de Beethoven, pourrait porter comme devise : «Ecrite sous l'emprise de la passion, puisse-t-elle susciter la passion».



OPÉRA DE MONTPELLIER
du 24 décembre
au 1er janvier

LA GRANDE DUCHESSE DE GEROLSTEIN : OFFENBACH POUR LES FÊTES

ETONNANTE «Grande Duchesse» ! Créée en 1867, au moment de l'Exposition Universelle, elle fait courir toutes les têtes couronnées d'Europe, rois, empereurs, princes et tsar se précipitent pour voir et entendre critiquer, sur la musique d'Offenbach, les intrigues du pouvoir et la vie des grands de ce monde.

Etonnante «Grande Duchesse» ! qui fut interdite, après 1870, pour atteinte au moral de l'armée, ce qui ne l'empêche aucunement d'avoir depuis été jouée et rejouée des milliers de fois et de rester avec «La Belle Hélène», «La Périchole» et «La Vie Parisienne», l'une des œuvres les plus populaires d'Offenbach.

Etonnante «Grande Duchesse» ! qui, cent ans après, garde toute son actualité : on sourit toujours des peines de «cœur» de cette princesse mangeuse d'hommes ; la critique du pouvoir et de ses arcanes n'a rien perdu de sa virulence, ni de sa drôlerie ; et l'on s'abandonne toujours avec jubilation aux rythmes allègres de «Ah ! Que j'aime les militaires» ou aux accents sensuels de «Dîtes-lui...».

L'intrigue est simple et croustillante : «Dans la Principauté de Gérolstein, La Grande Duchesse a confié le commandement de son armée au Général Boum. Elle passe ses troupes en revue quand elle remarque un magnifique soldat, Fritz, beau comme un astre, bête comme un sabre, comte, général en chef, il franchit pour ainsi dire sans coup férir tous les échelons de la hiérarchie et il remplace le général Boum qui tombe en disgrâce. Il finit par soulever l'envie, et un complot le menace...».

«La Grande Duchesse de Gerolstein», présentée par l'Opéra de Montpellier, a connu un vif succès lors de sa création, cet été, au premier «Festival Offenbach et son temps» à Carpentras : **Robert Fortune** réalise la mise en scène, pleine d'humour, de tendresse et de mouvement qui mêle allègrement chanteurs, danseurs et acrobates dans les décors d'**Alain Batifoulier** et les costumes et gais d'**Alain Roussel. Jean-Louis Forestier** assure la direction musicale pour **Madelyne Renée** (La Grande Duchesse), **Elisabeth Conquet** (Wanda), **Georges Gautier** et **François Soulet** (Fritz), **Rémy Corazza** (Le Prince Paul), **Jules Bastin** (Le Général Boum), **Christian Davesnes** (Le Baron Puck), **Pierre Curon** (Nepomuc), **Shelley Wittingham** (Isa), **Eleanor Oldham** (Olga), **Bernard Alane** (Le Baron Grog) et les Chœurs de l'Opéra de Montpellier.

Représentations :
24, 26, 30 et 31 décembre à 20 h 30.
25 décembre à 16 h.
27 et 28 décembre à 15 h.
1er janvier à 16 h.

Location à partir du jeudi 18 décembre à l'Opéra, Service Information, du lundi au samedi de 11 h à 18 h.
Tél. 67.66.00.92

PHOTOS EN FÊTE !

Du 2 décembre au 3 janvier
FOYER DE L'OPÉRA
Galerie Frédéric BAZILLE

William Klein, concert Rolling Stones.

Onze photographes dont Robert Doisneau, Raymond Depardon, William Klein... exposeront grâce à la collaboration amicale de la Fondation Leitz et de la Ville une série de photos aux cimaises du Foyer de l'Opéra et de la Galerie Frédéric Bazille. Images chocs, images chics, images de fêtes pour bien finir et commencer l'année.

MOUSTAKI LE BALADIN FAIT ESCALE A LA MAISON POUR TOUS LÉO LAGRANGE

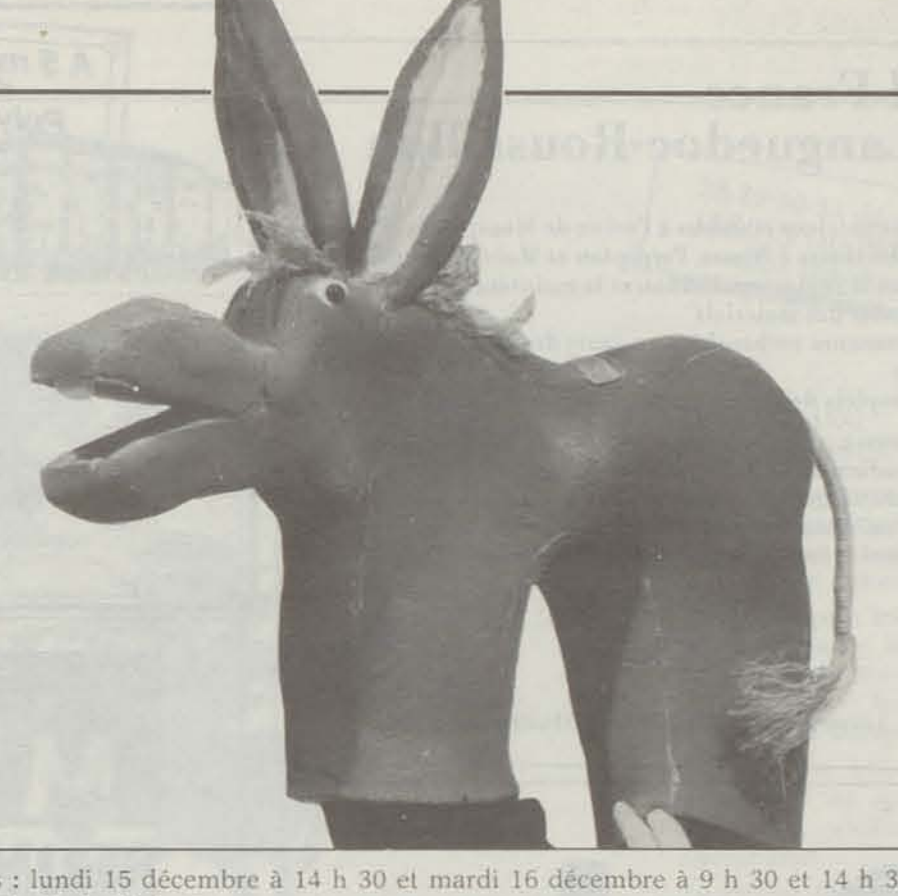
5 DÉCEMBRE A 21 H

Sifflotant ses petites mélodies secrètes, le soleil dans la barbe et le cœur dans l'oreille, à l'écoute de l'univers. Qu'est-ce qui fait courir Moustaki ? Le sentiment de ne trouver l'équilibre que dans le mouvement ? la fuite en avant pour échapper à la pesanteur de l'âge, de la routine, de la carrière ?

Avant-hier, il faisait chanter les autres : Regiani, Barbara, Piaf, Montand. Hier, il baladait sa gueule de «métèque» grisonnante en gratouillant sa «solitude». Aujourd'hui après avoir inventé une tournée dans les vingt arrondissements de Paris, le voilà qui fait escale le 5 décembre à la Maison Pour Tous Léo Lagrange. Dans ses bagages, une guitare accordée sur la tendresse, un accordéon pas si nostalgique que ça, des ciels brésiliens et beaucoup, beaucoup d'amour...

SEMAINE DE LA MARIONNETTE

Du 10 au 17 décembre
dans les Maisons Pour Tous
de Montpellier



AINSI font, font, font... Pour la deuxième année consécutive, les Maisons Pour Tous de Montpellier organisent, dans le cadre de leur action culturelle en direction des enfants **La Semaine de la Marionnette**, du 10 au 17 décembre 1986.

Une quarantaine de représentations seront données dans les diverses Maisons Pour Tous permettant aux enfants des classes maternelles et primaires de découvrir, au plus près de leur école, la magie du spectacle et de l'expression théâtrale à travers poupées, marottes, ombres et objets animés par leur manipulateur.

Onze compagnies participeront à cette manifestation : quelques-unes sont de la région proche (Nîmes, Alès...) mais la plupart viendront de plus loin (Paris, Angoulême, Grenoble, Marseille, Perpignan...) apportant ainsi leur originalité et permettant à la Semaine de se situer au confluent des grands courants de la marionnette en France.

Maison Pour Tous Georges Brassens : lundi 15 décembre à 14 h 30 et mardi 16 décembre à 9 h 30 et 14 h 30 : MÉTRO CLUB : Un dragon sur le chemin de la Maison.

Maison Pour Tous Léo Lagrange : mercredi 10 décembre à 15 h - jeudi 11 à 9 h 30 et 14 h 30 : MÉTRO CLUB : Au bout du rêve de Balthazar - vendredi 12 décembre à 9 h 30 et 14 h 30 : GAVALDA : Trassougne et Bougnette - mardi 16 décembre : 9 h 30 et 14 h 30 : ANGOULÊME : Le chat qui s'en va tout seul.

Maison Pour Tous Joseph Ricôme : jeudi 11 décembre : 9 h 30 et 14 h 30 : TOUPINE : Il était deux fois - dimanche 14 décembre à 17 h - lundi 15 décembre à 9 h 30 et 14 h 30 : ANGOULÊME : Le chat qui s'en va tout seul - mercredi 17 décembre : 15 h : MARISKA : La symphonie des jouets.

Maison Pour Tous Albertine Sarrazin - La Guirlande : vendredi 12 décembre : 9 h 30 et 14 h 30 : LES TORTUES : Le p'tit théâtre des tortues - mardi 16 décembre : 9 h 30 et 14 h 30 : GAVALDA : Trassougne et Bougnette.

Maison Pour Tous Albert Camus - Tastavin : jeudi 11 décembre : 9 h 30 et 14 h 30 : LES TORTUES : Le p'tit opéra des tortues - mardi 16 décembre : 9 h 30 et 14 h 30 : GAVALDA : Trassougne et Bougnette.

Maison Pour tous Saint Martin : mercredi 10 décembre : 15 h : LES 3 SINGES : Conte du Drac - vendredi 12 : 9 h 30 et 14 h 30 : TOUPINE : Il était 2 fois - lundi 15 : 9 h 30 et 14 h 30 - mercredi 17 : 15 h : SVAHN : Carnaval des animaux.

Maison Pour Tous George Sand : jeudi 11 décembre : 14 h 30 : LES 3 SINGES : Conte du Drac.

Maison Pour Tous Aiguelongue : vendredi 12 décembre : 9 h 30 : THÉÂTRE DES 2 MONDES : Contes d'aujourd'hui - lundi 15 : 9 h 30 et 14 h 30 : ÉCHAPPÉE BELLE : Rufus, ou l'escargot trop gourmand.

Maison Pour Tous du Petit Bard : jeudi 11 décembre : 9 h 30 et 14 h 30 : THÉÂTRE DES 2 MONDES : Contes d'aujourd'hui.

Maison Pour Tous Aiguerelles : samedi 13 et dimanche 14 décembre : Stages de masques : ÉCHAPPÉE BELLE.

LE RETOUR D'EZÉCHIEL

Après vingt-huit représentations triomphales au Théâtre du Petit Odéon à Paris, Michel Touraille reprend Ezéchiel d'Albert Cohen à la Salle Molière. Un spectacle grave et jubilatoire ou le feu des mots irise l'humour juif.

11, 12, 13 décembre à 21 h
14 décembre à 15 h
SALLE MOLIÈRE

CHANCE : créer la seule pièce d'Albert Cohen, Ezéchiel ; et, à l'invitation du Théâtre de l'Europe, construire une seconde partie de fragments articulés autour du Livre de ma mère, obsédante trame.

Du comment apprivoiser la mort (Ezéchiel) au pourquoi la mort (du Livre), cri sans écho ni réponse : la soirée ainsi s'ordonne. Cet itinéraire n'était pas le seul approprié mais il «tient», selon la volonté des ayants-droits.

Pour la seconde partie, bien des voies étaient possibles : l'œuvre est riche, dominée par l'omniprésence de la dame à la faux. (Je pouvais imaginer, moi, un Cohen plus radieux, inventeur de langue et de situations, un fauve d'amour, amour de l'homme et de la femme, la femme des grands solos romanesques. Chacun est libre d'imaginer).

EZÉCHIEL OU LA MORT JOUÉE

J'aime cette façon de **mensonge même dans les petites choses** qui nourrit ordinairement notre faim d'illusion. Echappatoire ou fascination lorsque cogne le réel.

Dans **Ezéchiel** : la mort, comment la dire ? Dire au vieux père la mort du fils. Cette situation est fragile. Il faut s'entraîner, inventer, mentir. **Ezéchiel** est une tragédie. Nous rions parfois mais l'humour est noir. Nous rions parce que nous pratiquons avec Cohen la gaieté de résignation. L'humour, je crois, c'est du tragique qui se déglingue.

L'auteur, en trois pages, nous donne tout. Les rôles sont distribués : Ezéchiel attend ; Jérémie sait et ne sait dire, n'ose. Alors il invente des histoires, du rêve, du pas-vrai, des marchandages ; il improvise jusqu'à l'absurde, jure, se parjure. Mais en ces jeux pour différer l'aveu surgissent des pannes, des fractures par où le réel, le vrai...

... Qu'importe à Ezéchiel la vérité : il attend réellement ; dans l'attente, la parole de Jérémie joue son rôle nourricier, prometteur : elle conte, elle illusionne afin que le temps soit vivable et l'homme habitable. Je veux croire, tu me dis, je te paie. Ezéchiel est riche ; Jérémie est pauvre.

Surprise : le théâtre ouvre une porte : la mort c'est de l'invisible. Surprise : l'instinct de vie est une belle chose.

Alors, la vérité, Albert Cohen ?

«... que de mots dans le monde, que de phrases, de pensées ! Cela m'a frappé tout d'un coup.

- Mais que de silence aussi, dit Saltiel.

- En somme, qu'est-ce que la vérité ? demanda rêveusement Salomon.

- C'est ce qui est entre les mots, dit le petit oncle, et qu'on éprouve dans la joie». (Solal).

M. TOURAILLE

Réservations :
au TQM : 67.79.13.10
à l'Opéra : 67.66.00.92

Albert COHEN

Né à Corfou le 16 août 1895. Etudes secondaires à Marseille. Etudes universitaires à Genève. Licence de Droit. Attaché à la Division Diplomatique du Bureau International du Travail. Pendant la guerre, conseiller juridique du Comité Intergouvernemental pour les réfugiés (Londres). En cette qualité, fut notamment chargé de l'élaboration de l'accord international du 15 octobre 1946, relatif à la protection des réfugiés.

Après la guerre et pendant quelques années, Directeur de division (Protection juridique et politique des réfugiés) dans l'une des institutions spécialisées des Nations Unies.

Mort à Genève, le 17 octobre 1981.

«CANTATES»

16 décembre à 21 h
CENTRE CULTUREL
DU LANGUEDOC

IL s'agit d'une série de 9 improvisations Théâtrales par Jacques Bioulès, tous les 3e mardis du mois au Centre Culturel du Languedoc.

Au programme, 9 cantates choisies parmi les 250 de Jean-Sébastien Bach, soit une par mois jusqu'en juin 1987, serviront de support à cette série d'impros sur les thèmes appartenant à la Cantate du jour.

Improvisation jusque dans la technique (Serge Oddos), où le son, la lumière et des éléments de décor feront leurs apparitions de manière tout aussi impromptues.

«L'intérêt de ce nouveau pari est de donner naissance à un nouveau langage, celui de l'inconscient. Comme il y eut l'écriture automatique de Breton, il y aura la parole automatique. Ce sera alors un support de choix à partir duquel un essai d'analyse psychanalitique sera effectué, consigné et rendu public dans la «Revue des Cantates».

Cette revue essaiera d'analyser le langage de l'inconscient tel qu'il apparaîtra tout au long des 9 improvisations».

Ces soirées seront donc appréciées et par les gens de Théâtre conscients du danger mais également de l'exaltation de ce type de travail, et par ceux qui aiment par dessus tout le goût du risque.
Un pari à suivre !

A l'affiche

AU CARREFOUR FLANDRES DUNKERQUE
Un grand « M » de bois et d'inox signé MORELLET



UN artiste prend possession du rond-point « Flandres Dunkerque ».

La Ville de Montpellier a mis à la disposition de François Morellet, artiste contemporain internationalement reconnu pour sa contribution à l'histoire de l'art résolument tourné vers le constructivisme, depuis 1960, reconnu pour sa contribution à la mise en situation de nombreuses œuvres monumentales dans le monde, le rond-point d'entrée Ouest de la Ville.

La sculpture de François Morellet libre de tout symbolisme est d'une grande sobriété. Elle consiste en deux faisceaux monumentaux : l'un formé de troncs d'arbres brisés d'une hauteur de 15 mètres, l'autre de tubes inox pliés d'une ligne nette et pure.

Chaque élément des faisceaux est souligné d'un néon transparent dont la lumière bleue argon permet d'apercevoir dès que la lumière naturelle baisse, le M de Montpellier car il s'agit bien, par ces deux faisceaux de fibres gigantesques, de représenter la Ville.

Ces deux triangles ne sont visibles que par la superposition optique des deux grands angles plantés à 33 mètres l'un de l'autre et à 33 mètres de la route.

Ils sont reliés par l'ancienne voie de communication qui symbolise l'axe direct de Montpellier dont Christophe Morellet a voulu garder la trace.

C'est à ce stade que l'intervention de Christophe Morellet, sculpteur-paysager, donne au terrain l'aisance nécessaire à ces deux symboles entremêlés qui s'effacent au 1/4 du rond-point et permettent à l'aménagement du sol de prendre possession de l'espace admirablement mis en valeur par le mouvement d'un plan gazonné d'un côté et de l'autre par une rangée de cyprès de Leyland de hauteur variable allant de 2,50 m à 6,25 m.

Ce grand projet urbain, élément concret de la politique culturelle de la ville, permet de nous approprier une part de création contemporaine, d'entrer spontanément avec force dans la réalité de Montpellier, Ville de Communication et de Technologies Nouvelles (faisant appel au pouvoir créateur).

RECTIFICATIF

Une erreur d'impression a rendu l'article sur l'UGTE (n° 92, page 15) difficilement compréhensible. Précisons donc les choses. Actuellement, l'UGTE dispose d'un service de garde temporaire bénévole mettant simplement en rapport des « grands-mères occasionnelles » et « marraines du mercredi » avec des parents désintéressés. Elle projette de créer un service intitulé « dépann' famille » qui utiliserait des gardes rémunérées par l'association, une participation étant demandée aux familles, en fonction de leurs ressources.

Pour tous renseignements, contactez UGTE :

28, rue Enclos Fermaud,
34000 Montpellier.

Tél. 67.92.49.48
67.58.24.21.

ZINGARO



28-29-30-31 décembre
JARDIN DU PEYROU
sous chapiteau

LES ZINGARO FONT LE CIRQUE

La troupe équestre des Zingaro donnera une série de représentations sous chapiteau pour accueillir le nouvel an.

Un brin tzigane, très étrange et follement douée, la troupe des Zingaro fait la fête tout au long de l'année sur les routes de France et d'Europe.

Oies, poules, chevaux, chats participent au spectacle, au son du violon et de l'accordéon.

Le cirque fascinant et magique dans toute sa splendeur.

EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF...

FORMATION CINÉMA 16

Connaître le cinéma par l'approche des modes de réalisation, des moyens de production et de distribution. Sensibiliser au fonctionnement de l'image cinématographique. Intégrer les codes et processus d'écriture et de réalisation, en situation active : préparation, tournage et montage d'un court métrage 16 mm couleur sonore.

Cette formation professionnelle agréée DEFA et formation continue (240 heures) aura lieu en juillet 87 avec matériel et techniciens professionnels.

Renseignements :
IFAD-CCLR :
13, rue des Volontaires
34000 Montpellier
Tél. 67.92.12.80.

LE JAZZ FAIT LE BŒUF

Le Jazz Action Montpellier (JAM) propose en décembre deux concerts en son local 9 bis, rue de Substantion.

Le premier, le vendredi 12 décembre à 21 h 30 réunira Mamdouh Bahri (guitare), Michel Bismut (contrebasse), Patrick Torreglosa (sax ténor et soprano), Jean-Pierre Julian (batterie), tous professeurs au JAM.

Le second, le samedi 13 décembre à 21 h 30, sera une soirée purement africaine avec le groupe Zimameya.

Tous les mercredis soir et dimanches soir à 21 h 30, Jazz Club avec scène ouverte à tous musiciens. Entrée gratuite.

OPÉRA, 5 DÉCEMBRE, 21 H ANTEPOST ET PLUS LOIN,

Anne-Marie PORRAS découvre l'« HEROIC-FANTAZY ».

Naissance d'un monde ? fin d'un monde ? Combien de temps la terre a-t-elle porté ces fossiles pour qu'en jouer sous l'œil vigilant du devin, ils reviennent à la vie ?

Un groupe est là, qui sort de la terre, un homme est là, depuis toujours.

Dans ce groupe primaire, va dominer, longtemps, la lutte pour la survie, violente, innocente sous la garde du devin. A la fin, la pureté triomphera de la force, lorsque naîtra à son tour de la terre une enfant noire aux cheveux blancs, image de la sagesse originelle de l'enfance.

Antepost et plus loin propose des symboles, dans **Antepost et plus loin** la subjectivité de celui qui regarde sera reine. Depuis sa dernière création, **Transit**, dans le cadre du Festival International Montpellier Danse 1985, Anne-Marie Porras a découvert l'« Héroic-Fantasy » : **Antepost et plus loin** déroulera l'histoire d'une prise de conscience, d'une évolution dans un climat visuel issu de « La guerre du Feu », de « Conan le Barbare d'« Excalibur ».

Antepost, c'est aussi des Noces Barbares, un nouveau « Sacre du Printemps », peut-être. Sur une musique originale d'Eitan Schwarcz et dans une scénographie de Christine Juin où toutes les époques de l'humanité se confondront dans des tons d'ocre et de terre exaltés par la violence du jaune, du rose et de l'orange.

EN 1984, WOLE SOYINKA PRIX NOBEL 86 DE LA LITTÉRATURE ÉTAIT HONORÉ PAR MONTPELLIER

Le 21 novembre, au Théâtre de Grammont était donné « Les Métarmorphoses de Frère Jéro », l'une des pièces de Wole Soyinka, Prix Nobel 86 de Littérature. Entre l'écrivain Nigérien et la Ville de Montpellier, une complicité amicale qui date de 1984.

A l'initiative du Président Vitoux, grand spécialiste de la littérature africaine et du Cerpana, Wole Soyinka fut pendant près d'une semaine en décembre 1984, hôte de la Ville et de l'Université Paul Valéry. Il y fut consacré à cette occasion citoyen d'honneur de la Ville de Montpellier et Docteur Honoris Causa de notre Université. Une juste reconnaissance, avant le Nobel, pour cet écrivain exceptionnel tout à la fois poète dramaturge, romancier, conférencier, professeur de littérature et d'art dramatique à l'Université d'IFE au Nigéria, metteur en scène, réalisateur de cinéma, chanteur, acteur, traducteur, éditeur et depuis peu, Directeur de l'Institut International du Théâtre à l'UNESCO.

Soyinka est aussi un farouche combattant pour la liberté et les droits de l'homme que les menaces et la répression n'ont jamais fait reculer ou hésiter.

En bref...

M

COMMUNIQUÉ DE S.O.S. RACISME A MONTPELLIER : UNE ASSOCIATION DE TOUTES LES COULEURS...

18 mois d'expérience pour l'association locale SOS Racisme, et déjà quelques réussites pour la centaine d'adhérents qu'elle regroupe sur Montpellier : une fête de « toutes les couleurs » qui regroupait 3 000 personnes dans le domaine Bonnier de la Mosson le 31 mai dernier, un concert contre l'apartheid le 15 novembre avec des artistes Sud Africains au Théâtre de Montpellier, et de bonnes relations avec toutes les associations anti-racistes (MRAP, ASTM, Ligue des Droits de l'Homme...), qui permettent une intervention commune sur le domaine décisif de la défense des libertés. Ainsi était constitué le 13 octobre un Comité de Défense des Libertés regroupant une vingtaine d'associations.

Menacées, les libertés le sont aujourd'hui :

- par la loi du 9 septembre permettant l'expulsion sans contrôle judiciaire d'étrangers jugés par la seule administration en situation irrégulière (qu'on se souvienne de l'expulsion des 101 Maliens !),

- par la possibilité donnée à l'administration d'expulser des étrangers en situation parfaitement régulière, mais qu'elle juge être un « danger pour l'ordre public » - ainsi en était-il des 13 Algériens menacés d'expulsion - par une refonte du code de la Nationalité visant à rendre plus difficile l'acquisition de la nationalité française (le Gouvernement voudrait revenir sur une situation datant de 1851...).

Ainsi se constitue un édifice qui précariserait la situation de toutes les communautés immigrées en France. Mais qu'on ne s'y trompe pas : au-delà des immigrés, ce sont l'ensemble des citoyens qui sont visés.



Instaurer la prééminence de la police sur la justice, mettre en avant la répression plûtot que la prévention, cela ne peut qu'entraîner des bavures, et nous faire basculer dans une société policière !

Voilà pourquoi nous sommes résolus à dire non et à mobiliser dans ce sens. Une manifestation est appelée à Montpellier le 13 décembre par de nombreuses associations. Elle doit être un succès ! Et ce n'est qu'un premier pas. S'il le faut, nous organiserons une manifestation nationale, avec tous ceux qui veulent que la France reste une terre d'accueil, une terre d'asile, avec tous les partisans de la liberté, de l'égalité des droits pour tous ceux qui vivent et travaillent ici !

De nombreux projets pour les mois à venir :

- des initiatives dans tous les lycées, débats, expositions, musique,
- un rassemblement le 21 mars, journée internationale contre le racisme,
- et une fête encore plus importante que l'année dernière, le 6 juin, dans le domaine Bonnier de la Mosson, rencontres, débats et musique avec des groupes d'ici et d'ailleurs.

Et bien sûr, nous serons là, dans le cadre du Collectif de Défense des Libertés, à chaque fois que l'arbitraire et l'injustice nécessiteront notre intervention.

Alors... venez rejoindre notre combat !

Pour nous rencontrer :

- un numéro de téléphone : 67.79.11.63
- une adresse : Immeuble Guy, rue Charency (près de la Place Albert Ier),
- des permanences : pour les lycéens le mercredi à 17 h, plus générales le vendredi à 18 h.

LE COMITÉ ANTI-APARTHEID DE MONTPELLIER COMMUNIQUE

A partir des événements qui se déroulaient en Afrique du Sud, nous avons senti le besoin de former ce Comité anti-apartheid à Montpellier au mois de novembre 1985.

Il est composé de membres à titre individuel et des associations suivantes : MRAP, MOPL, SOS Racisme, LICRA, MFPF, URP, Mouvement de la Paix, Comité Solidarité Amérique Latine, Ligue des Droits de l'Homme, AEBF, CDTM, UGEB, MAN, UEC, APFEF, FOL, FEN.

Après plusieurs réunions et débats, nous avons adopté une plate-forme pour nos actions, en trois points :

— Informer sur la réalité de l'apartheid,
— Soutenir les luttes de libération.
— Isoler le régime de l'apartheid.

Selon les modalités de cette Plate-forme, nous avons mené plusieurs actions durant l'année 1986 : marches à travers la ville, informations, soirées-débats, films...

Pour l'année à venir, nous projetons d'organiser des actions et des manifestations diverses pour sensibiliser toujours davantage les Montpelliérains à cette situation quotiennement dramatique qui existe en Afrique du Sud.

Nous espérons que ce Régime intolérable prendra fin cette année avec l'action de tous les démocrates et de toute personne qui a le respect pour la Vie.

Pour toute personne désirant s'associer à notre action, nous demandons de prendre contact avec nous au 7, avenue de Toulouse (nous envisageons une permanence).

AUX MAISONS POUR TOUS DE LA PAILLADE DES ATELIERS D'INFORMATIQUE ET UNE SALLE DE MUSCULATION

Il est important de noter que les deux Maisons Pour Tous de La Paillade (Georges Brassens au Nord et Léo Lagrange au Sud) ont ouvert chacune un atelier de micro-informatique.

Chaque atelier comprend 6 T070, Thomson, imprimantes, lecteurs de disquettes etc... ouverts pour tous publics, enfants ou adultes. Des stages, regroupant le matériel des deux Maisons, seront organisés. Un professionnel vacataire animera ces ateliers.

Dans le même temps, la salle des Gênes, proche de la Maison Pour Tous Georges Brassens, a été équipée en salle de musculation : un matériel performant est à la disposition des pratiquants, sous la responsabilité d'un responsable qualifié, ouverte vingt heures par semaine dans un premier temps, cette salle qui accueille églament un club de Tai Kon Do, répond aux besoins exprimés depuis longtemps par la population.

Ainsi, dans deux domaines différents mais complémentaires, les Maisons Pour Tous apportent un plus à la qualité de la vie dans le quartier de la Paillade.



XVIIe EXPOSITION D'ARTISANAT D'ART

Les 12, 13, 14 décembre, au Peyrou, la Jeune Chambre Economique renouvelle l'Exposition d'Artisanat d'Art.

Le succès répété de cette exposition que nous organisons deux fois par an, en décembre et en mai, prouve que cette manifestation de qualité est devenue une tradition pour les Montpelliérains.

Notre association, toujours fidèle à l'intérêt qu'elle porte à la Cité, vous invite donc à participer à cette XVIIe Exposition en venant rencontrer les cent cinquante artisans qui vous présenteront leurs nouveautés.

LE CIRAD

Le Centre de Coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), installé à Montpellier, crée deux sociétés : Vitropic (pour les plants de bananiers) et Tropiclones (pour les palmiers à huile). Une centaine d'emplois sont prévus d'ici à quatre ans.

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON

La Conférence Internationale des Orchestres des Pays Nordiques (Suède, Norvège, Finlande, Danemark, Islande) se tenait du 25 au 28 septembre 1986 à Oulu (Finlande).

Cette année, cette Conférence avait invité les associations nationales d'Orchestres des Etats-Unis, du Canada, des Pays-Bas, du Japon, de Grande-Bretagne et de France.

A ce titre donc, l'Association Nationale des Orchestres de Région (A.N.O.R.) était représentée par sa Secrétaire Générale Adjointe, Madame Françoise Costes, Administrateur de notre Orchestre Philharmonique Montpellier Languedoc-Roussillon.

AIR FRANCE : TARIF RÉDUITS ENTRE LONDRES ET MONTPELLIER

A partir du 1er juillet prochain, Air France et la Compagnie Britannique Dan Air proposeront, pour la saison d'été, de nouveaux bas tarifs entre Londres et Montpellier.

- Du 1er juillet au 31 octobre, un nouveau tarif réduit à 1 200 francs l'aller-retour (de deux tiers inférieur au plein tarif Economique) est proposé au départ de Montpellier vers Londres.

Pour en bénéficier, il suffit d'acheter son billet et de réserver ses places au moins 14 jours avant la date du départ. Ce tarif, applicable du lundi au jeudi, est soumis aux conditions habituelles du tarif « Vacances ».

En bref...

M

GRAIN DE SEL

La carie dentaire est une affection chronique largement répandue dans la population. Ainsi près de 80 % des enfants de 6 à 12 ans en présentent au moins une. L'arme numéro 1 contre la carie : le fluor. Dès 1984, un programme de prévention a été lancé au niveau national soulignant l'intérêt d'un apport complémentaire de fluor dans l'alimentation dans les départements - et c'est le cas de l'Hérault - où la teneur en fluor de l'eau du robinet est insuffisante. Ce programme se concrétise aujourd'hui par la mise en vente de sel de table fluoré.

La fluoration du sel de table représente à l'heure actuelle le procédé le plus efficace pour un coût très réduit.

En Suisse, où le sel fluoré est commercialisé depuis 15 ans, la baisse des caries est de l'ordre de 60 %. Alors, pas d'hésitation ! pour préserver vos dents introduisez du sel fluoré dans votre cuisine.

FORMATION CONTINUE UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY

L'Université Paul Valéry organise des stages de formation continue de langues étrangères, économie et connaissance de la Région Languedoc.

Pour tous renseignements : SUFCO BP 5043 - 34032 Montpellier Cedex - Tél. 67.63.41.08

VOYAGE « ÉTUDES ET VACANCES » AUX ÉTATS-UNIS

Entre Louisville et Montpellier, jumelées depuis de nombreuses années, se sont établis des liens d'amitié et des échanges culturels.

Le Comité de Jumelage « Montpellier-Louisville » organise un séjour de 4 semaines en juillet (du 6 au 31 juillet 1987), pour les étudiants de l'Université de notre ville.

Ce programme s'adresse aux jeunes gens et aux jeunes filles de nationalité française suivant les cours de l'enseignement supérieur à Montpellier, ou des écoles spécialisées qui dispensent un enseignement à des étudiants déjà titulaires du baccalauréat.

Ces étudiants seront logés durant 4 semaines en cité universitaire pour la somme de 49 dollars par semaine (équivalent à 7 dollars par nuit) et auront la possibilité de prendre leurs repas à la cafétéria du campus universitaire. Il y aura certainement une majoration en 1987. Ils seront mis en relation avec des familles américaines qui les recevront régulièrement et amicalement. Les étudiants sont assurés, d'autre part, à Louisville, d'un emploi rémunéré dans une entreprise publique ou privée. Le Directeur du Centre International de l'Université de Louisville, M. Herschberg, se charge, en effet, de demander aux responsables des divers établissements importants ayant leur siège à Louisville, d'offrir un stage à un ou plusieurs étudiants Montpelliérains qui touchent une rémunération équivalent à 500 dollars pour 4 semaines de présence (rémunération accordée au titre de l'année 1986).

La Ville de Montpellier, à titre de réciprocité, se préoccupe également de recevoir, durant l'été, des jeunes Louisvillois ; divers établissements publics montpelliérains contribuent à cet accueil en proposant un ou plusieurs emplois dans leurs services.

De tels échanges, en effet, entre notre jeunesse universitaire et celle de Louisville, ne peuvent que rendre plus étroites les relations amicales que nous souhaitons nouer avec les habitants de notre ville jumelle et notamment, faire bénéficier nos étudiants d'une expérience particulièrement instructive dans une cité étrangère.

Les jeunes gens que ce voyage pourrait éventuellement intéresser, sont priés de s'adresser à la Mairie - Service des Relations Internationales, 3e étage, porte 306, **avant le 31 décembre 1986 inclus**, clôture des inscriptions.

PLACE AUX SPORTS - VACANCES NOËL 86

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE

Stage gratuit les 29, 30, 31 décembre 86, de 14 h à 17 h. Age : 8 à 12 ans (garçons et filles). Gymnase des Cévennes, Avenue du Professeur Louis Ravas. Tél. 67.54.63.99, bus n° 3. Encadrement : A.S. les Cévennes.

DANSE AFRICAINE AFRO-JAZZ

2 stages : 20 et 21 décembre 86
3 et 4 janvier 87,
de 10 h à 13 h : débutants,
de 15 h à 18 h : avancés.
Rythme, souffle, voix, expressions.
Participation : 150 F/stage.
Palais des Sports, avenue Val de Montferrand.
Tél. 67.54.00.07, bus n° 5.
Renseignements : professeur : 67.92.57.93,
sports info : 67.79.30.00.

VOLLEY-BALL

Initiation volley-ball les 22, 23, 29 et 30 décembre 86 de 9 h à 11 h 30, âge : 10 à 16 ans.

Gymnase Croix d'Argent. Tél. : 67.27.49.27, bus n° 2, rue de l'Arnel.
Encadrement : Association Croix d'Argent.

HAND-BALL

Initiation et perfectionnement hand-ball les 22, 23, 29 et 30 décembre 86 de 14 h à 16 h, âge : pour les 8 à 16 ans.
Gymnase Henri Ferrari, La Rauze. Tél. 67.65.39.69, bus n° 3 et 6, avenue du Docteur Fourcade.
Encadrement : Cosmos hand-ball.

DANS LES PISCINES

Gratuité dans les quatre bassins de la ville. Ouverture public de 10 h à 18 h. Animations. Fermeture les 25 décembre 86 et 1er janvier 87.
- Centre nautique La Paillade. Tél. : 67.75.34.93, bus n° 1.
- Piscine avenue de Maurin. Tél. 67.27.74.79, bus n° 5.
- Piscine de la Pompignane. Tél. 67.79.03.11, bus n° 11.
- Piscine de La Rauze. Tél. 67.65.38.71, bus n° 3 et 6.



SKI

Stage de ski pour tous à Porte-Puymorens, Pyrénées du 22 au 26 décembre 86. Participation : 600 F tout compris.
Inscriptions Sports info : 67.79.30.00 (dernier délai 30/11).

DANS LES QUARTIERS

Activités physiques et sportives gratuites dans tous les quartiers les 22, 23, 24, 30 et 31 décembre 86. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 : activités diverses sur Place aux Sports.
Les Tritons, Paul Valéry, Espace Richter, Sabathé, La Rauze, Palais des Sports : Tournoi inter-quartiers.

SQUASH

Initiation et perfectionnement pour les moins de 20 ans les 22, 23, 24, 26, 29, 30 et 31 décembre 86 et 2 janvier 87. De 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h. Participation 5 F/partie. Réservation : squash la Zolad, rue des Apothicaires. Tél. : 67.54.46.20.

ÉQUITATION

Centre Equestre du Moulin de Sémalen. Stages chevaux, poneys pour les 6 à 18 ans. Participation 120 F/stage.
Inscriptions : Centre Equestre Moulin de Sémalen (derrière le lycée technique).
Tél. 67.65.60.98
Sport info : 67.79.30.00

VOL A VOILE

Stage initiation au Pic Saint-Loup du 22 décembre au 2 janvier. 7 vols avec moniteurs. Nombre maximum : 12. Age : 15 à 20 ans. Participation : 500 F tout compris, sports info : 67.79.30.00.

HOCKEY SUR GLACE

Stage patinage, initiation hockey. Patinoire de Montpellier, avenue de Vert-Bois de 18 h à 20 h 30. Tenue : survêtement et gants. Participation : 120 F (matériel fourni). Inscription : 67.59.20.37 et 67.70.71.18. Sports info : 67.79.30.00.



Cette liste d'activités sportives « Place aux Sports Spécial Noël 86 » n'est pas exhaustive, pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :
Service des Sports
Mairie de Montpellier
16, rue Ferdinand Fabre
34000 MONTPELLIER
Tél. 67.79.30.00

La maison du travail



LE développement de l'activité syndicale a suivi le développement économique et démographique de la Ville de Montpellier.

Pour répondre aux besoins accrus de l'activité syndicale régionale, Montpellier devait se doter de moyens dignes de son rôle de capitale du Languedoc-Roussillon.

La construction d'une Maison du Travail s'imposait.

La décision, prise en concertation avec les Centrales syndicales représentatives de la Région, du Département et de la Ville, date de 1979 : la Maison du Travail serait construite dans le nouveau quartier d'Antigone conçue par Ricardo Bofill, à quelques mètres du cœur de la ville. La première pierre était posée en 1979 et 1986, les syndicats ont pu emménager.

LES SYNDICATS DANS LEURS MEUBLES

FO
5ᵉ étage PTT FO 67.64.57.07
UR FO 67.54.54.18
UD FO 67.64.59.60

FEN
3ᵉ étage FEN SNI 67.64.54.47

CGT
1ᵉʳ étage UL Littoral 67.64.56.66
2ᵉ étage UL Centre 67.64.56.36
3ᵉ étage UD 67.64.55.88
4ᵉ étage Région 67.65.00.36

CGC
Rez-de-chaussée - 4ᵉ étage.

CFDT
Rez-de-chaussée
UL 67.64.54.29
2ᵉ étage 67.64.54.31
3ᵉ étage FCTE 67.64.51.62
URI 67.64.51.52

CFTC
Rez-de-chaussée 67.64.52.12

FASP
1ᵉʳ étage 67.92.27.87
numéro provisoire.

Le Service Municipal d'Architecture et Espaces Verts est installé au 6ᵉ étage de la Maison.

N° de téléphone du gardien : 67.64.35.08